

# 2010 RAPPORT ANNUEL JAHRESBERICHT





# 2010

## RAPPORT ANNUEL

## JAHRESBERICHT

## SOMMAIRE / INHALTSVERZEICHNIS

Rapport du Président	3
Rapport des Präsidenten	5
Séances et délégations régionales et nationales	7
Séances et commissions de l'association	10
Mutations des membres	12
Formation professionnelle	12
Organigramme de la Fédération	14
Comptes 2010	15
Activités spéciales	18
Sortie des membres	20
Statistiques / Statistiken	21
Secrétariats gérés par la FFE	23
Le mot du Directeur	32
Das Wort des Direktors	33
Annexes au rapport annuel	34
• Liste des membres du comité de la FFE	
• Liste des membres de la FFE	
• Liste des membres honoraires de la FFE	
• Liste des membres vétérans de la FFE	

# Rapport du Président

## Une année 2010 bien remplie



J.-L. Schouwey

L'année qui s'achève a été bien remplie pour le comité, le bureau, le secrétariat, notre centre de formation de Chiemi et notre halle des maçons. Pour nos entreprises aussi, 2010 a enregistré un chiffre d'affaires en augmentation de 1,6 % par rapport à l'année 2009, ceci, malgré un début d'année difficile apportant son lot de soucis.

Si le chiffre d'affaires est en progression, ce n'est pas le cas de la rentabilité de nos entreprises. Une enquête de la SSE en cours d'année montre que la situation des PME du bâtiment n'est pas satisfaisante. 20 % des entreprises affichent des pertes, 40 % d'entre elles ne réalisent pratiquement aucune rentabilité. Cette dernière est suffisante pour 15 % des entreprises. Ce ne sont finalement que 25 % des sociétés qui font état d'une rentabilité de 4 % et plus.

Ceci est vraiment inquiétant, voir désolant, en rapport avec le travail de qualité qui est réalisé au fil des ans. A qui ou à quoi la faute ? Je n'ai pas de réponse toute faite mais je pense que c'est au sein de chaque entreprise de trouver une réponse à cette épineuse question.

## Les membres de la Fédération au centre de nos préoccupations

La Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs (FFE) est toujours soucieuse de défendre au mieux les intérêts de ses membres, d'assurer un soutien indéfectible aux organes dirigeants des entreprises, d'offrir aux apprentis et aux collaborateurs de ces dernières une formation de grande valeur. La Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs a travaillé à différents niveaux pour les intérêts de ses membres.

- ✓ Grâce aux nombreuses interventions politiques sous la signature de notre député Jean-Daniel Wicht.
- ✓ Par les relations qu'elle entretient régulièrement avec Monsieur le conseiller d'Etat Georges Godel, en particulier, mais également avec ses collègues du gouvernement.
- ✓ Par son engagement au sein de la commission tripartite sur les marchés publics pour suivre avec attention les perspectives d'avenir des travaux de l'Etat et des Maîtres d'ouvrages publics.
- ✓ Par son activité soutenue au sein de la Conférence Cantonale de la Construction qui regroupe tous les intervenants de l'acte de construire. A noter que la FFE a pris une part active dans la mise sur pied d'une conférence sur les marchés publics, le 30.09.2010 à l'école d'ingénieurs et d'architectes de Fribourg. Ce séminaire avait comme but premier de rappeler les principes de bases à respecter en matière de marchés publics et de permettre aux principaux acteurs de mieux appréhender la problématique. Cette réunion visait principalement les Maîtres d'ouvrages que sont les communes. Ce fut un véritable succès puisque ce sont 230 personnes qui ont répondu à l'invitation, 1/3 de mandataires, 1/3 d'entrepreneurs et un dernier 1/3 provenant des Maîtres d'ouvrages publics.
- ✓ Par ses interventions auprès des Maîtres d'ouvrage et des mandataires quand une soumission n'est pas conforme à la législation sur les marchés publics ou lorsqu'elle contient des lacunes. Je tiens tout de même à relever que la FFE n'intervient que sur demande explicite de ses membres et non de son propre chef.

## **Nouvelle stratégie pour l'organisation de la formation professionnelle**

Grâce à votre soutien indéfectible à la formation professionnelle, notre métier jouit d'une bonne image auprès de la jeunesse fribourgeoise. Le nombre important d'apprentis actuellement en formation (environ 170 jeunes) est là pour le rappeler. Mais je vous le disais déjà l'an dernier, nos apprentis sont à l'étroit dans leur halle de formation tout comme nos machinistes sur les terrains de Chiemi. Notre première priorité est d'abord la recherche d'un terrain sur lequel nous pourrions, à court terme, donner les cours de machinistes dans de meilleures conditions qu'actuellement. L'exploitation de la gravière de Chiemi ayant fortement évolué ces dernières années, il devient difficile de concilier les deux activités en parallèle. Le bureau étudie plusieurs solutions, notamment la centralisation des activités de la Fédération sur un seul site, qui pourrait être un défi intéressant à relever ces prochaines années.

A relever encore que nous avons obtenu, au début de l'année 2010, la reconnaissance officielle par l'ASA, l'Association suisse des Services des Automobiles, pour nos cours de formation continue pour les conducteurs de grues sur camion. Les premiers cours ont débuté en fin d'année et ont connu un franc succès. De plus, tous les cours dispensés depuis 2007, dans ce domaine, ont pu être validés rétroactivement par l'ASA. Ainsi, pour une centaine de chauffeurs de camion, 2 jours de formation sont reconnus et comptent désormais pour la formation continue obligatoire sur 5 jours par tranche de 5 années.

## **Remerciements**

Pour conclure, je tiens à remercier particulièrement toutes les entreprises formatrices pour leur engagement en faveur de nos jeunes, de la relève. Mettre des places d'apprentissage à disposition demande du temps, de l'argent et de l'énergie. Mais combien est la récompense pour les constructeurs que nous sommes. Vous l'avez compris en soutenant, à l'unanimité, la demande du comité d'augmenter les cotisations afin de maintenir à l'avenir la gratuité des cours interentreprises. Bravo pour ce geste magnifique qui mérite d'être relevé.

Un grand merci va également au personnel du secrétariat, à celui de la halle des maçons, au comité et enfin au bureau pour le travail effectué durant l'année, souvent dans l'ombre. Leur soutien m'a été très précieux.

Enfin, je tiens à remercier tous les membres de la Fédération pour la confiance qu'ils me témoignent durant l'année, par leurs messages de soutien et leur participation active à nos manifestations.

Le Président  
Jean-Luc Schouwey

# Rapport des Präsidenten

## Das Jahr 2010 war arbeitsreich



J.-L. Schouwey

Für den Vorstand, das Büro, das Sekretariat, unser Ausbildungszentrum Chiemi und unsere Maurerhalle war das Jahr 2010 arbeitsreich. Auch unsere Unternehmen konnten einen Umsatzzuwachs von 1,6% im Vergleich zu 2009 verzeichnen und dies trotz eines schwierigen und sorgenreichen Jahresbeginns.

Ist beim Umsatz ein Zuwachs zu vermerken, kann man dies von der Ertragsfähigkeit der Unternehmen nicht sagen. Gemäss einer während des Jahres durchgeführten SBV-Umfrage ist die Situation der im Bauwesen tätigen KMU unbefriedigend. 20 % der Unternehmen vermelden einen Verlust, 40 % verzeichnen praktisch keine Ertragsfähigkeit und 15% der Unternehmen weisen eine genügende Ertragsfähigkeit auf. Unterm Strich vermelden lediglich 25% der Unternehmen eine Ertragsfähigkeit von 4% und mehr.

Im Verhältnis zur qualitativ hochstehenden Arbeit, die über die Jahre hinweg erbracht wird, ist dies wirklich beunruhigend und traurig. Wer oder was ist daran schuld? Ich kann keine Antwort aus dem Ärmel schütteln und denke, dass jedes Unternehmen seine eigene Antwort auf diese heikle Frage finden muss.

## Die Verbandsmitglieder stehen im Zentrum unserer Anliegen

Der Freiburgische Baumeisterverband (FBV) ist immer darum bemüht, die Interessen seiner Mitglieder bestmöglich zu vertreten, den Führungsorganen der Unternehmen eine stete Unterstützung zu bieten und den Lehrlingen und Mitarbeitern der Unternehmen eine qualitativ hochstehende Ausbildung zu ermöglichen. Der Freiburgische Baumeisterverband hat sich auf verschiedenen Ebenen für die Interessen seiner Mitglieder eingesetzt.

- ✓ Durch die zahlreichen politischen Interventionen des Grossrates Jean-Daniel Wicht.
- ✓ Durch die Beziehungen, die er mit dem Staatsrat Georges Godel im Speziellen und mit dessen Regierungskollegen im Allgemeinen pflegt.
- ✓ Durch seinen Einsatz in der Tripartiten Kommission im Bereich des öffentlichen Beschaffungswesens, um die Zukunftsaussichten bei den staatlichen Arbeiten und den Arbeiten der öffentlichen Bauherren aufmerksam zu verfolgen.
- ✓ Durch seine intensive Tätigkeit innerhalb der Kantonalen Bauwirtschaftskonferenz, die alle Intervenienten im Bauwesen vereint. Es ist erwähnenswert, dass der FBV sich aktiv an der Organisation einer Konferenz über das öffentliche Beschaffungswesen beteiligt hat, die am 30.09.2010 in der Hochschule für Technik und Architektur Freiburg stattfand. Dieses Seminar hatte das Ziel, in erster Linie die Grundsätze in Erinnerung zu rufen, die im öffentlichen Beschaffungswesen einzuhalten sind, und den Hauptakteuren zu ermöglichen, das Problem besser anzugehen. Dieses Treffen richtete sich hauptsächlich an die Gemeinden als Bauherrschaft. Die Veranstaltung war ein richtiger Erfolg, denn 230 Personen kamen der Einladung nach, davon waren 1/3 Auftragnehmer, 1/3 Baumeister und 1/3 öffentliche Bauherren.
- ✓ Durch seine Interventionen bei den Bauherren und den Auftragnehmern, wenn eine Submission die Gesetzgebung über das öffentliche Beschaffungswesen nicht einhält, oder lückenhaft ist. Ich möchte jedoch festhalten, dass der FBV nur auf ausdrücklichen Wunsch seiner Mitglieder interveniert und dies nicht eigenmächtig tut.

## **Neue Strategie bei der Organisation der Berufsbildung**

Durch Ihre stetige Unterstützung der Berufsbildung erfreut sich unser Beruf eines guten Images bei den jungen Freiburgern. Die hohe Anzahl Lehrlinge, die zurzeit in Ausbildung sind (etwa 170 junge Leute) beweist dies. Aber wie ich Ihnen bereits im vergangenen Jahr erklärte, verfügen unsere Lehrlinge in der Ausbildungshalle über zu wenig Platz. Dies gilt auch für unsere Maschinisten auf dem Gelände von Chiemi. Wir suchen primär ein Gelände, auf welchem wir kurzfristig die Maschinistenkurse unter besseren Bedingungen als heute anbieten können. Da sich der Betrieb der Kiesgrube in Chiemi in den letzten Jahren stark entwickelt hat, wird es schwierig, beide Tätigkeiten gleichzeitig zu gewährleisten. Das Büro untersucht mehrere Lösungen, namentlich die Zentralisierung der Verbandstätigkeiten an einem einzigen Standort, was für die kommenden Jahre eine interessante Herausforderung sein könnte.

Weiter ist zu betonen, dass wir für unsere Kurse für Lastwagenkranführer per Anfang 2010 die offizielle Anerkennung der asa, der Vereinigung der Strassenverkehrsämter, erhalten haben. Die ersten Kurse haben Ende Jahr begonnen und waren ein voller Erfolg. Ausserdem konnten alle in diesem Bereich seit 2007 erteilten Kurse von der ASA rückwirkend anerkannt werden. Somit werden für um die hundert Lastwagenchauffeure 2 Ausbildungstage anerkannt, die von nun an bei der obligatorischen Weiterbildung von 5 Tagen pro Fünfjahrestanche angerechnet werden.

## **Dankeschön**

Abschliessend möchte ich allen Ausbilder-Unternehmen für ihr Engagement zugunsten unserer jungen Leute, unseres Nachwuchses danken. Es kostet viel Zeit, Geld und Energie, Ausbildungsplätze zur Verfügung zu stellen. Doch welche Belohnung für uns Erbauer! Sie haben dies begriffen und den Antrag des Vorstands einstimmig unterstützt, die Beiträge zu erhöhen, damit die überbetrieblichen Kurse auch weiterhin kostenlos angeboten werden können. Bravo für diese tolle Geste, die es verdient, unterstrichen zu werden.

Auch dem Personal im Sekretariat, in der Maurerhalle, im Vorstand und im Büro gebührt ein grosser Dank für die übers Jahr hindurch erbrachte Arbeit, die oft im Hintergrund geleistet wird. Diese Unterstützung war für mich sehr wertvoll.

Zum Schluss danke ich allen Verbandsmitgliedern für das Vertrauen, das sie mir übers Jahr mit ihren Unterstützungsbotschaften und ihrer aktiven Teilnahme an unseren Veranstaltungen entgegenbringen.

Der Präsident  
Jean-Luc Schouwey



## Séances et délégations régionales et nationales

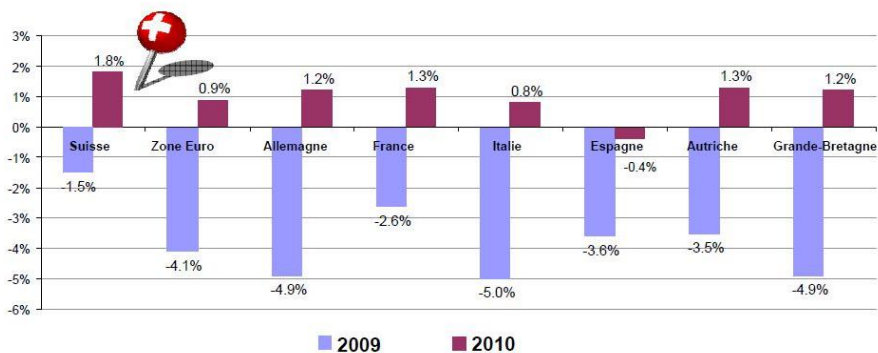
### Assemblée générale de la Société Suisse des Entrepreneurs

Chaque année, la journée de la construction reçoit les membres de la SSE, des chefs d'entreprise venant des 4 coins du pays, pour s'informer mais aussi pour cultiver l'amitié entre membres d'une même corporation. En 2010, ce sont à nouveau plusieurs centaines d'entrepreneurs qui se sont retrouvés à Zürich, au Tonhalle / Kongresshaus pour les assises annuelles de notre association faitière.

Lors de la partie statutaire, ce fut l'occasion pour les membres présents de renouveler leur confiance au Président central, le Conseiller national Werner Messmer pour une période de 4 ans, soit de 2011 à 2014.

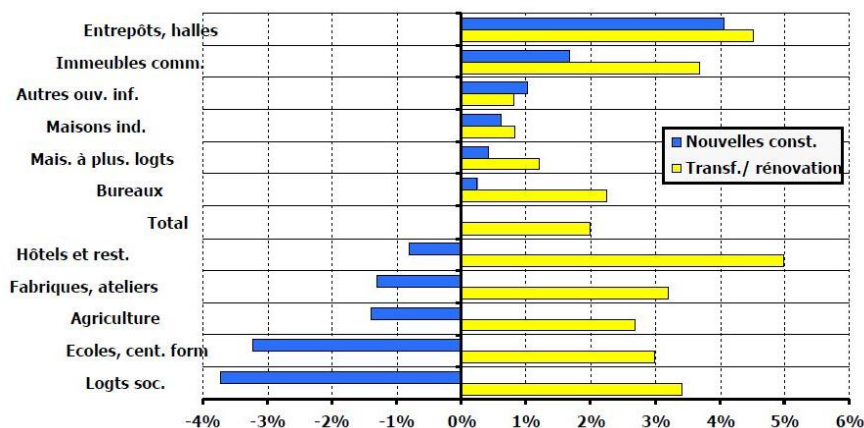
Dans son tour d'horizon, le Président central a relevé que la Suisse a bien surmonté la crise économique mondiale grâce notamment à la croissance de son PIB. Les raisons sont multiples mais il relève que grâce à des finances publiques saines, un bon climat de consommation et des intérêts bas pour le financement, la conjoncture a été favorable.

Taux de croissance du PIB réel



L'avenir de la construction est incertain, estime Werner Messmer. Les nouvelles constructions devraient diminuer en faveur d'une augmentation des transformations et de la rénovation pour tous les types d'immeubles.

Accroissement dans les transformations  
Investissements dans le bâtiment 2010 - 2015



### **Assemblées des Délégués de la SSE**

La SSE a convoqué deux assemblées des délégués en 2010, la première le 20 mai à Berne et la seconde, les 17 et 18 novembre à Locarno.

Les sujets suivants ont été abordés dans le cadre de ces deux manifestations :

- ✓ Affaires statutaires de l'association
- ✓ Arrêt du tribunal concernant les chauffeurs dans le secteur principal de la construction
- ✓ Campagne concernant l'image de la construction
- ✓ CCT des contremaîtres
- ✓ Négociations salariales de l'automne 2010
- ✓ Protection contre le licenciement
- ✓ Publicité en faveur de la relève
- ✓ Rénovation des locaux du centre de formation de Sursee
- ✓ Rentabilité des entreprises du secteur principal de la construction
- ✓ Révision de la loi sur les cartels
- ✓ Système de salaire, salaires 2011
- ✓ Zones des salaires sur le territoire suisse
- ✓ 10 postulats sur les marchés publics

### **Réunions de la Région Romandie**

La RR a convoqué à six reprises, en 2010, les Présidents et Directeurs des sections. A noter que dans ces réunions, les Directeurs ou les secrétaires n'ont qu'une voix consultative dans les débats. Ces séances ont pour but de valider les travaux des différentes commissions techniques, sécurité et santé au travail, de formation professionnelle et de définir une politique romande lors des assemblées des délégués de la SSE.

Lors des séances de l'année sous revue, les sujets suivants ont été traités :

- ✓ Affaires statutaires
- ✓ Analyse des éléments des conventions collectives locales négociables ou négociables avec conditions ou non négociables en vue d'une uniformisation
- ✓ Création d'un conseil de formation de la RR en remplacement de la commission romande de formation professionnelle
- ✓ Création d'une base de données des représentants de la RR
- ✓ Groupe média romand
- ✓ Lettre aux fournisseurs concernant l'intégration de la RPLP dans les factures
- ✓ Maîtrise d'entrepreneur, formation modulaire
- ✓ Organisation de la RR
- ✓ Renforcement de la RR
- ✓ Situation économique dans les cantons
- ✓ Travailleurs détachés
- ✓ Validation des acquis

## Réunions des Directeurs

Chaque année deux séances sont organisées. La première, le 14 janvier, au niveau de la Romandie et la deuxième, le 31 août, sur le plan Suisse. Les échanges entre Directeurs et secrétaires des associations régionales et cantonales montrent parfois de profondes divergences sur certains thèmes traités. Néanmoins, les préoccupations sont très souvent les mêmes de Genève à St-Gall, la lutte contre la concurrence déloyale arrivant en tête des points soulevés. A noter que la Suisse romande a régulièrement un temps d'avance sur la résolution des problèmes abordés. Les thèmes principaux traités en 2010 sont les suivants :

### Romandie

- ✓ Campagne concernant l'image de la construction
- ✓ Formation professionnelle
- ✓ Politique patronale
- ✓ Règlement de concurrence
- ✓ Sécurité au travail, environnement et énergie

### Suisse

- ✓ Directives du SECO sur les conditions de travail des travailleurs détachés
- ✓ Marché de la construction
- ✓ Nouveautés des écoles de la construction
- ✓ Projets informatiques pour le partage de l'information
- ✓ Reprise des thèmes traités en Romandie

## Réunions des responsables techniques de la Région Romandie

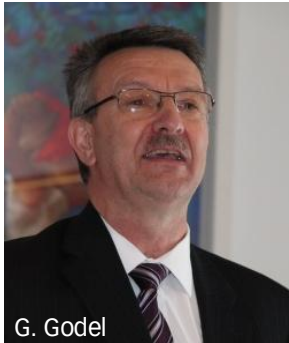
Plusieurs projets concrets sont menés par les responsables techniques afin de tenter une uniformisation des pratiques au sein de la Région Romandie. Inutile de dire que dans la pratique, toujours en raison des différences dans la manière de penser, les solutions consensuelles sont difficiles à formuler. Néanmoins, un sujet a fait l'unanimité dans les cantons, la reprise de la directive de l'ancien conseiller fédéral Hans-Rudolf Merz, fixant le paiement des factures, pour les marchés publics, à 30 jours. Différentes interventions, sur le plan politique, ont suivi dans plusieurs cantons romands avec plus ou moins de succès.

Ci-dessous sont décrits les thèmes principaux traités en 2010 :

- ✓ Collaboration de Swisscom avec les entreprises de construction
- ✓ Directive uniforme sur le plan romand pour le compte prorata
- ✓ Enquête sur la qualité et la quantité des documents d'appels d'offres
- ✓ Enquête sur les catalogues d'articles normalisés (CAN)
- ✓ Etablissement d'une check-list des pièces à fournir au dépôt d'une offre
- ✓ Nouveau modèle de calcul des variations économiques ICP-CAN

## Séances et commissions de l'association

### Rencontre avec le Directeur de la DAEC



G. Godel

Le bureau de la Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs rencontrait le Conseiller d'Etat Georges Godel le 25 novembre 2011.

Cette traditionnelle séance annuelle fut l'occasion pour notre Président d'aborder le Directeur de la DAEC sur plusieurs thèmes d'actualité. Il l'a d'abord remercié pour sa disponibilité à l'égard de la FFE et surtout pour le soutien qu'il a apporté au séminaire du 30 septembre 2010 sur les marchés publics.

La centralisation des activités de la FFE sur un seul site a été soulevée. Un terrain de 40'000 m<sup>2</sup> au moins est nécessaire, dont la majorité de la surface servira uniquement aux exercices avec les machines. Des terrains disponibles, il en existe un certain nombre sur le territoire cantonal à divers prix. La problématique réside dans le fait que les communes et la promotion économique du canton ne voient pas d'un bon œil l'utilisation d'autant de surface pour quelques équivalents plein temps en termes de personnel. Par contre les services de l'aménagement exigent que les exercices avec les machines se fassent dans une zone d'activité et non dans une zone agricole. Georges Godel a bien compris la problématique de la FFE et pourra peut-être soutenir un futur projet avec les informations dispensées.

Le Directeur de la DAEC a profité de cette rencontre pour évoquer les réalisations cantonales à venir en matière d'aménagements routiers et de constructions de bâtiments publics. De nombreux projets sont en cours et les budgets pour l'entretien courant ont été considérablement augmentés ces dernières années.

Une fois de plus la Fédération remercie Monsieur le Conseiller d'Etat Georges Godel pour sa disponibilité et son écoute concernant les souhaits des entrepreneurs fribourgeois.

### Assemblée de printemps



S. Berset

Châtel-St-Denis accueillait, le 27 mai 2010, l'assemblée ordinaire de la Fédération. C'est dans le foyer de la halle de sport triple de Lussy, magnifique bâtiment récemment inauguré, que les bâtisseurs fribourgeois tenaient leurs assises. Plus de 90 personnes avaient répondu à l'invitation du comité, un record, pour assister aux débats en présence de nombreuses personnalités dont le conseiller aux Etats Urs Schaller, la Présidente du Grand Conseil Fribourgeois, Madame la députée Solange Berset.

Les affaires statutaires rapidement conclues, cette assemblée fut l'occasion de féliciter cinq nouveaux membres vétérans, de remercier Laurent Chappuis pour ses 13 ans de dévouement au sein du comité de la FFE et de saluer la performance d'un jeune maçon, Morgan Conus. Il fut sélectionné, voici quatre ans, par la halle des maçons pour concourir dans les différentes épreuves régionales et nationales de maçonnerie. Ce jeune professionnel, qui travaille dans l'entreprise de son père, a remporté les deux premières épreuves éliminatoires et est en tête du classement intermédiaire avant les deux dernières finales. Afin de récompenser cette excellence, Jean-Luc Schouwey lui a remis, sous de chaleureux applaudissements, un bon de voyage qui lui permettra de prendre un peu de bon temps à la fin de cette compétition.

Heinrich Bütikofer, vice-Directeur de la SSE, a apporté le message de notre organe faïtier et Madame Solange Berset le salut et la reconnaissance des autorités fribourgeoises pour l'important travail effectué par la FFE. A l'issue des débats, la FFE a invité le célèbre alpiniste fribourgeois, Erhard Loretan. Il a conquis d'innombrables sommets en Suisse comme dans l'Himalaya mais à surtout enthousiasmé les entrepreneurs par le récit de ses innombrables aventures. Avec humour et simplicité, il a rappelé que pour être au sommet, que l'on soit montagnard ou entrepreneur, il faut beaucoup de passion et de détermination. Un défi permanent ! Après cette conférence, les membres et invités de la Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs ont partagé, dans une ambiance très conviviale, un apéritif dînatoire.

### **Assemblée d'automne**

Le 16 décembre 2010, les membres de la Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs siégeaient, dans le cadre de leur assemblée extraordinaire, au Landgasthof de Garmiswil sur la commune de Düringen.

Le menu de la séance n'était pas trop copieux. Néanmoins, un point de l'ordre du jour revêtait une importance particulière puisqu'il s'agissait de l'augmentation des cotisations de la FFE.

Le Président, Jean-Luc Schouwey, a présenté les éléments qui ont poussé le comité à proposer une modification du tarif existant, inchangé depuis près de 20 ans ! Il a relevé, entre autre, le fait que les charges des cours interentreprises de maçon augmentent régulièrement alors que la taxe de cours de cette formation est offerte aux membres de l'association dans le but de promouvoir le métier de maçon. Un autre élément montre que, suite à la crise des années 90, les cotisations ont diminué de plus de CHF 150'000 alors que les prestations ont augmenté de manière importante dans le même laps de temps. Afin de maintenir la gratuité des cours interentreprises de maçons, Jean-Luc Schouwey a proposé à l'assemblée des membres la modification du règlement de perception des cotisations, amenant un encaissement supplémentaire de CHF 130'000. Cette proposition a été acceptée à l'unanimité des membres. La HG Commerciale, une fois de plus à remis un chèque de CHF 8'300 en faveur de la formation professionnelle, geste que notre Président n'a pas manqué de saluer avec les remerciements d'usage. A l'issue de la partie officielle et du souper, les membres ont encore pu tester leur dextérité au jeu de quilles, l'année 2010 se terminant ainsi sur une note joyeuse et très sympathique.

### **Comité – bureau de la Fédération**

Le bureau a siégé à 11 reprises et le comité à 3 reprises en 2010. Mis à part la préparation des assemblées générales de l'association, les membres du bureau et du comité ont traité les principales affaires suivantes :

- ✓ 75 ans de la FFE en 2013
- ✓ Achat d'un véhicule de transport de personnes pour la formation professionnelle
- ✓ Analyse de la situation au sein de la FFE pour les membres alémaniques, améliorations
- ✓ Centralisation des activités de la FFE, étude de divers projets
- ✓ Etude d'un éventuel contrat cadre pour une couverture juridique des membres
- ✓ Etude de la modification du montant des cotisations des membres
- ✓ Finances de l'association
- ✓ Nouveau logo
- ✓ Soumission RC Romont – Vaulruz

## Mutations des membres

### Admissions

Nous avons enregistré en 2010 l'adhésion de deux entreprises :

- ✓ Conus Construction SA, à Vuarmarens
- ✓ RiBi Bau GmbH, à Plasselb

### Démissions

Nous avons enregistré la démission d'une entreprise au 31 décembre 2010 :

- ✓ RSTT Sàrl, à Rue

### Membres décédés en 2010

Aucun décès n'est à déplorer parmi les membres durant l'année 2010.

## Formation professionnelle

### Cours interentreprises pour les apprentis maçons et carreleurs

Après les pics enregistrés en 2007 et 2008, le nombre de nouveaux contrats d'apprentissage s'est stabilisé. Les effectifs se présentent comme suit au 31.12.2010 :

- ✓ 1<sup>ère</sup> année 47 apprentis maçons et 10 apprentis carreleurs
- ✓ 2<sup>ème</sup> année 44 apprentis maçons et 6 apprentis carreleurs
- ✓ 3<sup>ème</sup> année 64 apprentis maçons et 7 apprentis carreleurs

### Cours pour machinistes et grutiers

Le succès de nos formations de machinistes n'est plus à démontrer. En 2010, nous avons enregistré les résultats d'examen de plus de 150 collaborateurs pour différents types de permis selon le tableau ci-dessous.

Type de permis	Nombre
M1 petites machines jusqu'à 5 to	76
M2 pelles hydrauliques	58
M3 chargeuses	57
M4 pelles araignées	2
H1 camions grue	30
H2 grues à tour	55
H3 grues de chargement de camions / nacelles	63
Permis SUVA A pour grues spéciales (camion grue, grue sur camion, etc.)	33
Permis SUVA B pour grues à tour et auto montantes	65
Nombre de permis délivrés	439

### **Cours pour chefs d'équipe**

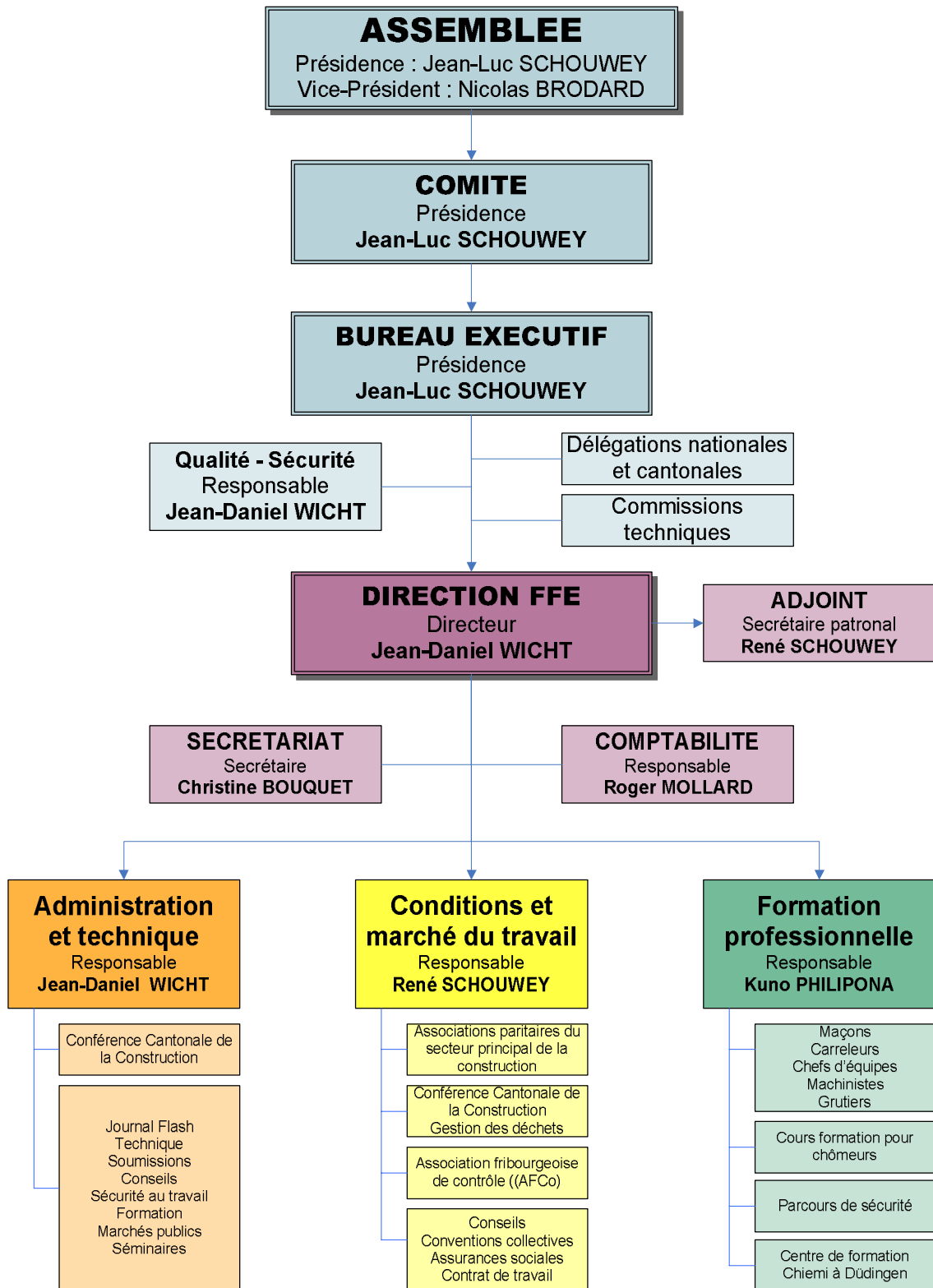
C'est dans le magnifique bâtiment du Rural à Givisiez que la Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs a organisé la cérémonie de remise des diplômes, le 5 mai 2010, pour 24 nouveaux chefs d'équipe, entourés pour l'occasion de leurs familles. Après les félicitations de circonstance des dirigeants de l'association et le message de l'autorité cantonale, le Conseiller d'Etat Georges Godel a remis les certificats aux nouveaux diplômés en compagnie de Jean-Luc Schouwey, Président de la FFE, et de Jean-Noël Rubin, Président de la commission des chefs d'équipe. Charles Martin, de la Tour-de-Trême, a reçu un prix spécial d'encouragement de la FFE pour son premier rang à l'examen de la volée 2010.



### **Parcours de sécurité**

Seul 70 personnes ont suivi le parcours de sécurité en 2010. Un record négatif et incompréhensible, d'autant plus que les chantiers fribourgeois ont connu de nombreux accidents durant l'année, certains mortels ! Nous avons connus certaines années près de 500 participants au parcours de sécurité. Cette diminution de fréquentation nous inquiète car, pour améliorer la sécurité au travail, la formation régulière des collaborateurs est indispensable. La FFE lance un appel à ses membres afin d'utiliser cette formation dont le Parifonds rembourse la taxe de cours à 100% et verse une indemnité de 120 francs pour les frais de salaire et de déplacements.

# Organigramme de la Fédération





# COMPTES 2010

## Bilan

<b>ACTIF</b>		31.12.2009		31.12.2010
<b>Actif circulant</b>	Fr.	2'346'793.48	Fr.	2'337'000.35
Liquidités	Fr.	557'141.32	Fr.	548'864.39
Placements	Fr.	1'271'745.75	Fr.	1'268'477.25
Impôts anticipés	Fr.	11'977.35	Fr.	4'785.65
Intérêts courus	Fr.	5'080.06	Fr.	3'771.56
Créances membres	Fr.	56'601.10	Fr.	87'739.90
Créances non-membres	Fr.	183'088.10	Fr.	177'533.05
Créances partenaires	Fr.	212'859.90	Fr.	151'643.70
Actifs transitoires	Fr.	48'299.90	Fr.	94'184.85
<b>Actif immobilisé</b>	Fr.	1'522'988.10	Fr.	1'450'751.40
Participations et titres non cotés	Fr.	77'950.00	Fr.	77'660.00
Immeubles	Fr.	1'003'736.40	Fr.	983'985.50
Mobilier, véhicules, parc informatique	Fr.	441'301.70	Fr.	389'105.90
<b>Total de l'actif</b>	Fr.	3'869'781.58	Fr.	3'787'751.75

<b>PASSIF</b>		31.12.2009		31.12.2010
<b>Fonds étrangers à court terme</b>	Fr.	314'008.95	Fr.	164'657.15
AFC (TVA)	Fr.	1'461.20	Fr.	1'457.40
Fournisseurs	Fr.	113'451.10	Fr.	105'938.40
Fonds formation SSE	Fr.	154'861.65	Fr.	0.00
Passifs transitoires	Fr.	44'235.00	Fr.	57'261.35
<b>Fonds étrangers à long terme et provisions</b>	Fr.	649'000.00	Fr.	812'533.25
BCF, hypothèque	Fr.	375'000.00	Fr.	375'000.00
Provisions pour perte sur titres	Fr.	127'000.00	Fr.	127'000.00
Provisions foire de Fribourg	Fr.	15'000.00	Fr.	15'000.00
Provisions agrandissement Chiemi	Fr.	90'000.00	Fr.	90'000.00
Provisions centralisation des activités de la FFE	Fr.	0.00	Fr.	163'533.25
Provisions pour pertes sur débiteurs	Fr.	17'000.00	Fr.	17'000.00
Provision pour investissements futurs	Fr.	25'000.00	Fr.	25'000.00
<b>Fonds propres</b>	Fr.	2'906'772.63	Fr.	2'810'561.35
Capital initial	Fr.	2'970'057.96	Fr.	2'906'772.63
Variation de l'exercice	Fr.	-63'285.33	Fr.	-96'211.28
<b>Total du passif</b>	Fr.	3'869'781.58	Fr.	3'787'751.75

## Comptes pertes et profits

<b>PRODUITS</b>		31.12.2009		31.12.2010
<b>Produits du secrétariat</b>	Fr.	588'088.82	Fr.	614'873.85
Cotisations des membres	Fr.	312'341.80	Fr.	328'064.20
Ventes de publications	Fr.	11'170.00	Fr.	4'570.00
Indemnités de secrétariat	Fr.	194'548.00	Fr.	201'938.25
Produits d'administration	Fr.	67'685.60	Fr.	73'240.60
Recettes diverses	Fr.	2'342.65	Fr.	7'060.80
<b>Produits de la formation</b>	Fr.	1'234'326.05	Fr.	1'399'454.00
Cours d'apprentissage	Fr.	399'739.50	Fr.	522'136.20
Cours de perfectionnement	Fr.	670'116.10	Fr.	804'454.80
Cours spéciaux	Fr.	41'540.00	Fr.	12'025.00
Promotion et stages pratiques	Fr.	46'000.00	Fr.	12'000.00
Dons et produits divers	Fr.	76'930.45	Fr.	48'838.00
<b>Produits de la fortune</b>	Fr.	232'340.48	Fr.	122'918.71
Revenus des capitaux	Fr.	159'685.223	Fr.	44'750.62
Revenus des immeubles	Fr.	72'655.25	Fr.	78'168.09
<b>Total des produits</b>	Fr.	2'054'755.35	Fr.	2'137'246.56

<b>CHARGES DIRECTES</b>		31.12.2009		31.12.2010
<b>Charges du secrétariat</b>	Fr.	13'527.70	Fr.	2'823.90
Service aux membres	Fr.	0.00	Fr.	1'603.00
Achats de publications	Fr.	13'527.70	Fr.	1'220.90
<b>Charges de la formation</b>	Fr.	1'188'397.20	Fr.	1'234'843.75
Cours d'apprentissages	Fr.	521'221.95	Fr.	518'169.60
Cours de perfectionnement	Fr.	449'465.20	Fr.	534'696.10
Cours spéciaux	Fr.	33'890.55	Fr.	15'047.90
Promotion	Fr.	62'571.70	Fr.	11'402.10
Achats de publications	Fr.	72.70	Fr.	150.60
Salaires et charges sociales	Fr.	74'872.40	Fr.	81'010.25
Frais divers et amortissements	Fr.	46'302.70	Fr.	74'367.20
<b>Charges de la fortune</b>	Fr.	152'313.61	Fr.	154'528.85
Intérêts et frais financiers	Fr.	12'757.50	Fr.	14'649.05
Différences de cours	Fr.	26'747.91	Fr.	20'294.90
Charges des immeubles	Fr.	112'808.20	Fr.	119'584.90
<b>Total des charges directes</b>	Fr.	1'354'238.51	Fr.	1'392'196.50

<b>CHARGES INDIRECTES</b>		<b>31.12.2009</b>		<b>31.12.2010</b>
Charges du personnel	Fr.	422'796.65	Fr.	480'956.80
Frais de bureau et d'administration	Fr.	245'262.97	Fr.	276'306.74
Entretien et amortissement	Fr.	47'203.50	Fr.	42'807.40
Assurances et impôts	Fr.	21'006.15	Fr.	20'301.80
Publicité, annonces, Internet	Fr.	27'532.90	Fr.	20'888.60
<b>Total des charges indirectes</b>	<b>Fr.</b>	<b>763'802.17</b>	<b>Fr.</b>	<b>841'261.34</b>
<b>Résultat annuel</b>	<b>Fr.</b>	<b>-62'285.33</b>	<b>Fr.</b>	<b>-96'211.28</b>

## Commentaires

Le budget 2010 prévoyait un déficit de CHF 35'000. Le résultat, nettement moins bon que prévu, s'explique de la manière suivante.

Au niveau du secrétariat, les dépenses directes et indirectes liées au logo, non budgétées, soit la création de la ligne graphique, le site internet, les nouveaux stocks de papier et d'enveloppes, les cartes de visite, se sont élevées à environ CHF 19'000. Les placements en bourse ont une nouvelle fois dégagés une perte de CHF 7'000. Des dépenses supplémentaires ont été consenties pour la formation professionnelle des collaborateurs, d'un montant de CHF 6'600, pour des cours de formation pédagogique nécessaires dans le cadre des cours reconnus par l'Association suisse des Services des Automobiles (ASA). Finalement, une étude d'ingénieur, concernant le futur système de chauffage, a été sollicitée afin de faire le choix de l'énergie qui remplacera le vieux chauffage à mazout de l'immeuble de la Route André Piller à Givisiez. Cette étude a coûté CHF 5'500.

Dans le domaine de la formation professionnelle, nous enregistrons une diminution des subventions pour les cours et examens de chefs d'équipe pour CHF 13'000. Cette baisse fait suite à l'augmentation des taxes de cours pour l'année scolaire 2010-2011. Nous avons également fait suivre à un nouvel instructeur auxiliaire, pour les cours interentreprises de carreleurs, plusieurs semaines de formation au centre de Dagmersellen. Cette formation s'est élevée à CHF 12'500. Du matériel spécial pour les cours des apprentis a encore été acquis pour CHF 7'500. Enfin, une perte sur créance de près de CHF 12'000 a été enregistrée suite à la faillite d'une entreprise.

Avec les mesures prises dans le cadre du budget 2011 et avec l'augmentation des cotisations décidée au mois de décembre 2010, le résultat du prochain exercice devrait à nouveau s'inscrire en lettres noires.

## Activités spéciales

### Séminaire « Management du risque »

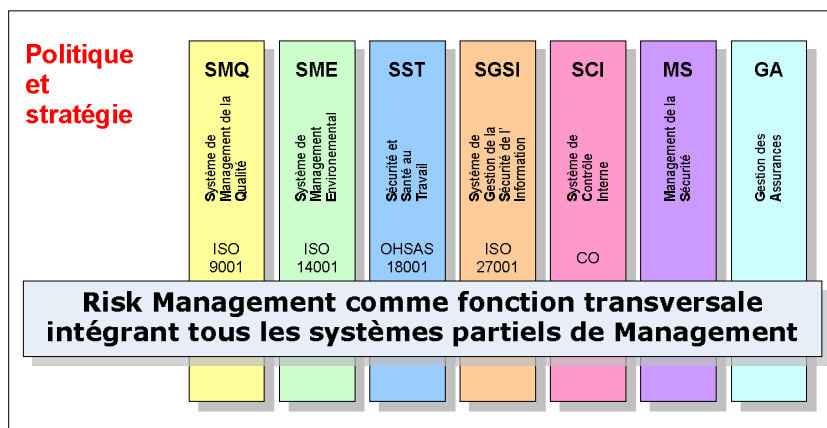
Le mercredi 27 janvier 2010 se déroulait la première manifestation de l'année pour les membres de la Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs. Ils étaient 35 à participer, au château de Seedorf, à un séminaire sur le management du risque. Celui-ci avait pour but de sensibiliser les entrepreneurs sur les risques encourus dans toute société mais qui sont souvent ignorés, ainsi que la manière de les appréhender.

Il a été rappelé que les organes de révision des entreprises sont tenus, depuis le 1er janvier 2008, de vérifier les indications sur la réalisation d'une évaluation du risque de la société sous revue. Les risques financiers, mais également tous les risques pouvant mettre à mal la pérennité de l'entreprise (par exemple incendie, fraude, vol etc.) doivent être analysés. On identifie d'abord les risques potentiels dont on établit un catalogue, puis on définit la probabilité d'occurrence et leur conséquence en termes de coûts. Cette liste des menaces est subdivisée en quatre domaines principaux soit les risques stratégiques, les risques opérationnels, les risques financiers et enfin les risques de management. Afin de pouvoir établir une échelle, les risques identifiés sont qualifiés, sur la base d'indicateurs financiers, s'ils sont catastrophiques, importants, moyens ou peu importants en termes de conséquence pour l'entreprise en cas de survenance.

Finalement, le séminaire a démontré comment diminuer les risques identifiés par un catalogue des mesures visant à éviter le risque en arrêtant par exemple l'activité réputée dangereuse, à réduire le risque en le maîtrisant par des mesures de protection et de prévention (mesures classiques) et enfin à le transférer au moyen, par exemple, de la sous-traitance, de l'outsourcing ou par la couverture financière d'une assurance. Des risques résiduels ou un risque particulier doivent parfois être acceptés car les mesures pour les éviter totalement ou les réduire seraient financièrement disproportionnées, voir insupportables.

Le risque peut évoluer positivement ou négativement. Dès lors, un système de management des risques, interne à l'entreprise, doit être mis en place. Il s'agit d'organiser une politique de gestion des risques et un processus de gestion de ceux-ci compatibles au système qualité ISO de l'entreprise. La gestion des actions et le suivi des risques seront intégrés au système de gestion courant de la société. L'identification des nouveaux risques en fonction des changements internes ou externes devra être également assurée. Il est vivement conseillé de contrôler et d'observer tous les 4 mois le suivi des actions et des mesures d'amélioration, tous les 12 mois de réviser ou de contrôler le profil des risques.

Le séminaire a eu le mérite de sensibiliser les entrepreneurs à cette problématique et de leur donner les outils nécessaires pour répondre aux exigences légales.



## Séminaire « De l'absence à la réinsertion en passant par la prévention »

Toutes les entreprises sont préoccupées par l'absentéisme qui a des conséquences sur les coûts, sur la productivité, mais également sur la gestion du personnel. On estime les frais directs liés aux absences pour maladie ou accident à 4% de la masse salariale.

Consciente de cette réalité, la FFE en partenariat avec le Groupe Mutuel et l'Office AI du canton de Fribourg a invité ses membres, le 24 février 2010, à découvrir des solutions pratiques et économiques pour chaque entreprise. Cette démarche s'inscrivait dans l'esprit de la 5ème révision de l'AI qui met l'accent sur la réinsertion professionnelle.

Le premier intervenant, Bruno Guscioni, a présenté aux 70 invités, le coût des absences. Il a montré qu'un grand groupe suisse de la construction, grâce à une gestion soutenue de l'absentéisme, a divisé par deux (28 à 14) le nombre de jours manqués par an et par collaborateur.

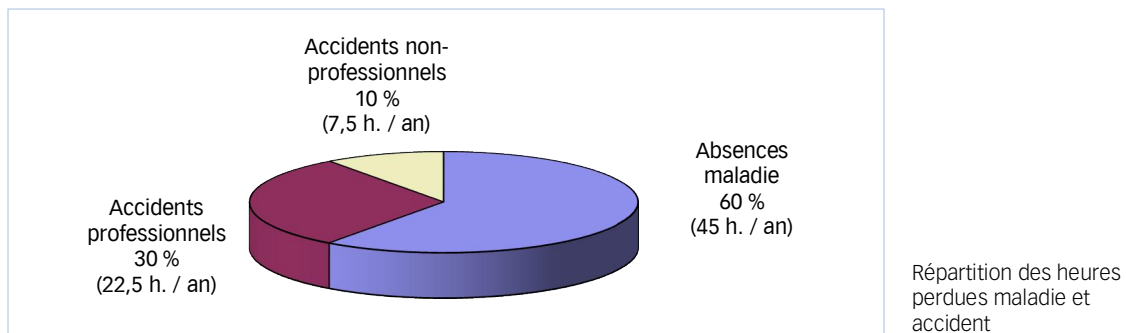
Emilia Lepori, étudiante fribourgeoise à l'UNIL/IDEHEAP, mandatée par la FFE, a présenté son enquête réalisée auprès des membres de la Fédération. Le taux de réponse de 33% peut être qualifié de bon et permet de prendre en compte de manière sérieuse les résultats obtenus. Près de 85 % des entrepreneurs interrogés considèrent que la diminution du taux d'absentéisme au travail est un de leurs objectifs annuels. Il est intéressant de constater que toutes les entreprises ayant 50 travailleurs et plus disposent d'un système de gestion des absences alors que pour les autres entreprises, une sur deux confirment disposer d'un tel système. Finalement, parmi les participants à l'enquête n'ayant pas un système de gestion des absences, 75 % souhaitent mettre en place une solution efficace.

Un témoignage particulièrement intéressant de Patrick Frison, Directeur Qualité Sécurité Environnement du groupe Losinger, montre que pour diminuer les accidents du travail, il y a lieu d'anticiper les risques. Une véritable stratégie a été mise en place afin d'atteindre les objectifs fixés. Par exemple, on identifie les risques potentiels pour chaque nouveau chantier et les mesures de préventions. Finalement, le plan de contrôle assure le suivi des mesures planifiées. En résumé, pour améliorer la sécurité au travail sur les chantiers de construction, il faut en parler, non seulement au niveau de la direction, mais avec le personnel directement sur les chantiers.

La réadaptation avant tout, c'est le message donné par Marco Lepori, adjoint de direction à l'Office AI du canton de Fribourg. Il existe de nombreuses solutions pour réinsérer un collaborateur dans le monde du travail suite à un problème de santé ou à un accident du travail. La détection précoce permet à chaque employeur d'annoncer rapidement une situation qui pourrait déboucher sur une rente AI afin que des mesures puissent être prises rapidement. Par le passé, trop souvent, l'assurance invalidité prenait connaissance du cas à la fin de la période d'indemnisation de l'assurance maladie ou accident.

La fin du séminaire a permis aux participants, sous la conduite du professeur Jean-Charles Rey de la HES-SO Valais, de débattre par petits groupes de cas concrets. Après l'échange d'expérience et les questions, les participants ont pu poursuivre les débats autour d'un copieux apéritif.

La Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs adresse un grand merci au Groupe Mutuel, à l'Office AI du canton de Fribourg et au Club Energie Environnement et Sécurité pour l'organisation de cette manifestation particulièrement intéressante.



## Sortie des membres



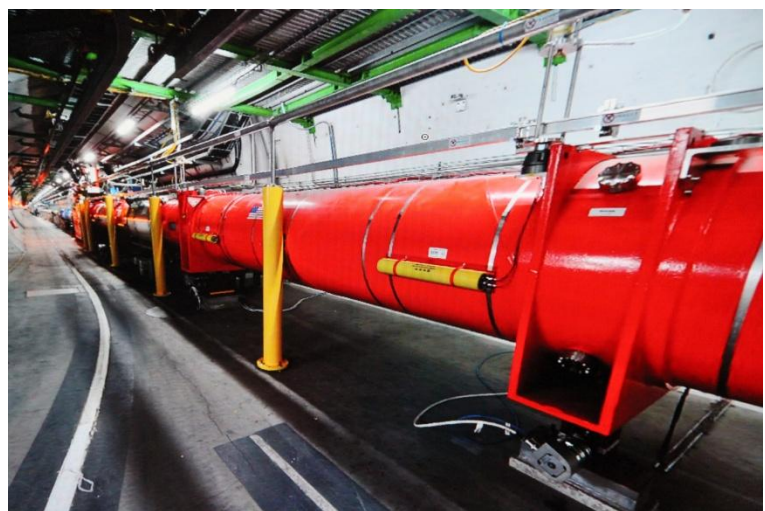
Quelle énergie pour l'avenir de notre pays ? Une question importante à laquelle il ne faudra pas tarder à répondre pour pallier une probable pénurie de l'électricité à l'horizon des années 2030 ! Face à ce dilemme, nos politiques doivent trouver des solutions allant dans le sens du développement durable.

Les deux dernières sorties annuelles avaient amené les membres de la Fédération à découvrir d'abord les énormes investissements consentis pour l'exploitation de l'énergie hydroélectrique en Valais. Ils s'étaient également intéressés, l'année suivante, à l'énergie produite grâce au vent en allant au cœur d'un parc d'éoliennes en pleine expansion, celui du Mont Crosin.

Aujourd'hui, l'avis de la population est partagé en ce qui concerne l'énergie nucléaire, le stockage des déchets radioactifs dans notre pays étant largement combattu. La recherche nucléaire avance et dans le cadre de l'immense complexe du CERN à Genève, des centaines de chercheurs tentent de comprendre, de maîtriser cette

source d'énergie qui est, faut-il le rappeler, non renouvelable. De nouvelles centrales nucléaires en Suisse pour remplacer celles vieillissantes ? Le débat sera bientôt lancé dans notre pays !

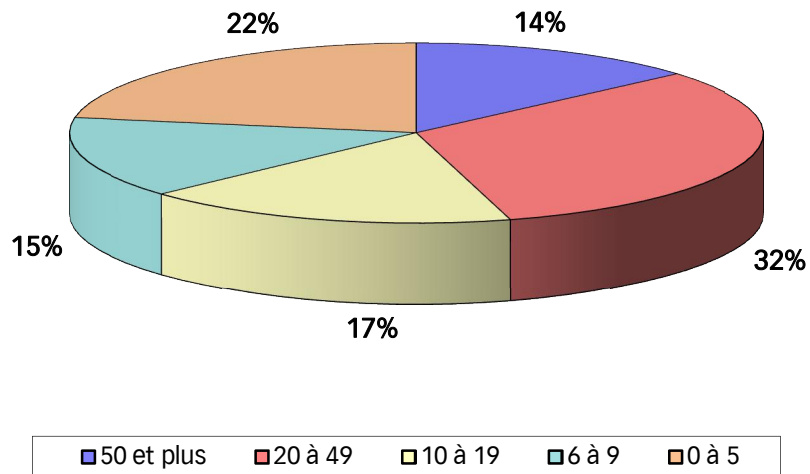
Découvrir le CERN en joignant l'utile à l'agréable, voilà le programme alléchant qui était proposé pour la sortie 2010. La visite des installations étant fixée l'après-midi, les membres ont pu déguster l'apéritif sur un bateau dans le cadre d'une excursion qui leur a fait découvrir les nombreuses et magnifiques maisons de Maîtres du bout du lac et admirer sous un autre angle le jet d'eau de Genève. Comme de coutume, la fin de journée a été consacrée, avant le retour sur Givisiez, à déguster les produits du terroir vaudois, dans une cave de Cully. La journée aura été marquée par un ciel sans nuage. Seule ombre au tableau, la qualité du repas de midi. Une cantine du CERN sur territoire français ! On fera mieux en 2011, c'est promis.



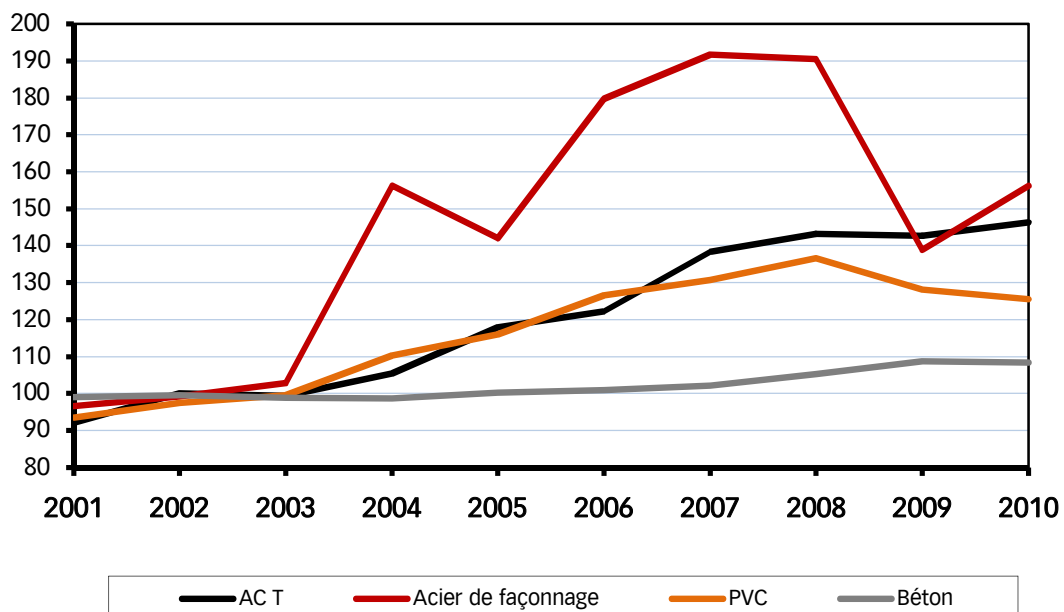
Accélérateur de particules du CERN

## Statistiques / Statistiken

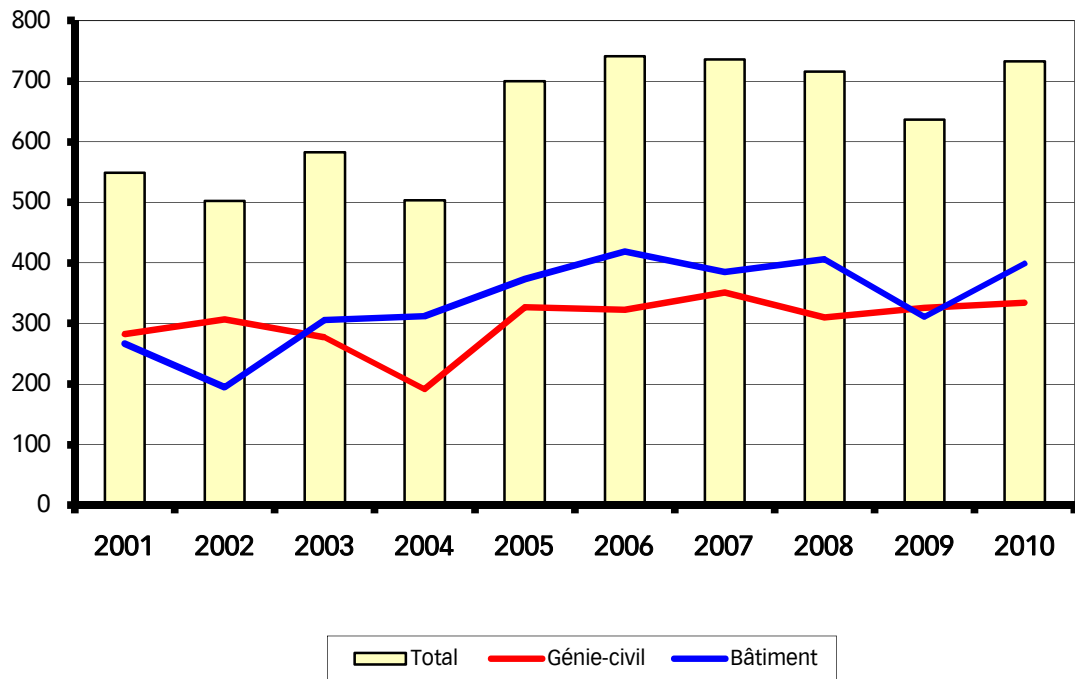
Répartition des membres selon la taille de leur entreprise



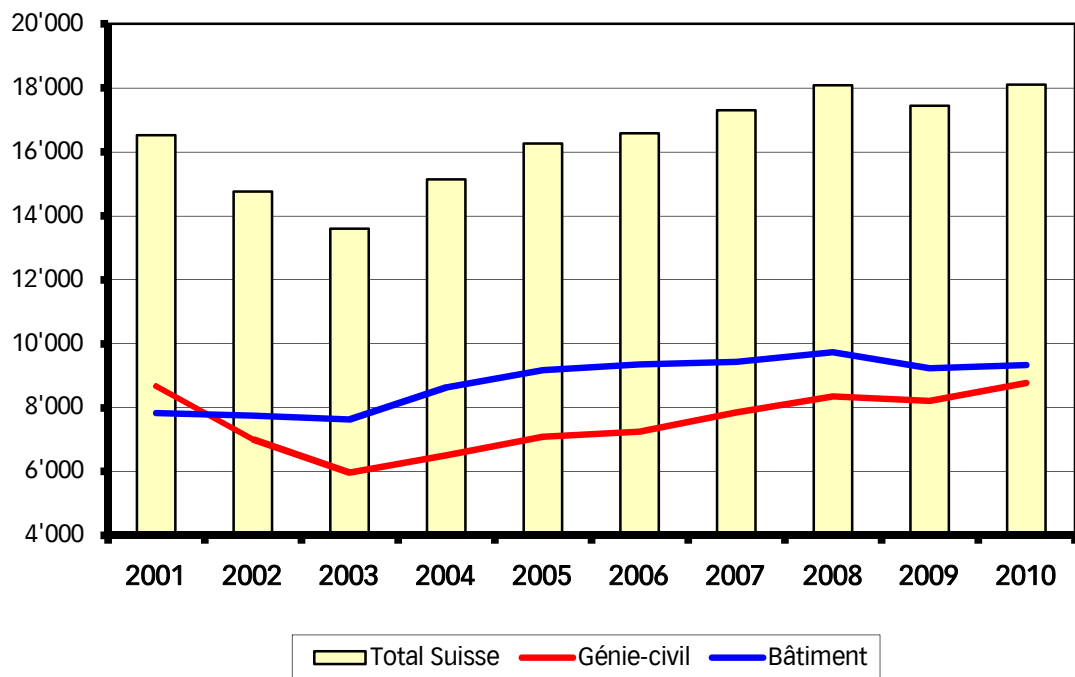
Variation des prix dans la construction  
indice 100 = 2003



### Evolution des commandes sur 10 ans dans le canton de Fribourg en millions de francs



### Evolution des commandes sur 10 ans au niveau Suisse en millions de francs





## Secrétariats gérés par la FFE

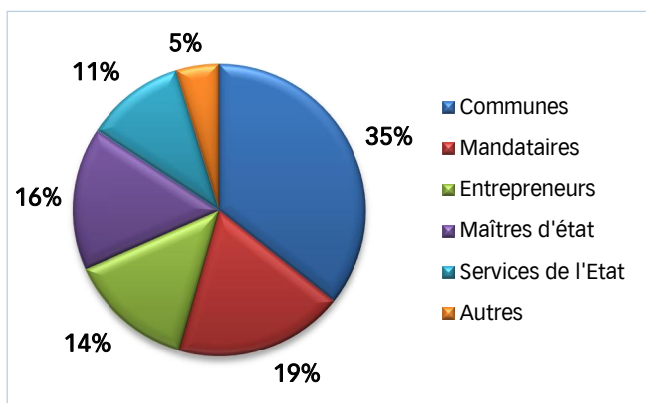
### Conférence Cantonale de la Construction (CCC)

Une séance par trimestre a été convoquée pour traiter les sujets d'actualité sous la conduite du Président de la Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs, Jean-Luc Schouwey. Les thèmes suivants ont été abordés lors des débats du comité :

- ✓ Analyse des effets du plan de relance de l'économie sur le marché de la construction
- ✓ Organisation d'un séminaire sur les marchés publics
- ✓ Préparation de START 2011
- ✓ Projet d'une directive pour le compte prorata
- ✓ Projet pour l'amélioration de l'image de la construction
- ✓ Réflexion sur les mandataires de la construction, pistes pour une amélioration des relations entre les différents acteurs

La CCC conduit plusieurs projets en parallèle pour améliorer l'image de la construction par la construction d'un bâtiment, imaginé, dessiné et construit par des apprentis, dans le but de créer un guichet unique d'information sur la formation et l'orientation professionnelle. Des discussions sont en cours avec la Ville et l'Etat de Fribourg pour dénicher un terrain afin de réaliser ce projet.

Le 30 septembre 2010, c'est 230 personnes qui ont répondu à l'invitation de la CCC, pour un séminaire sur les règles des marchés publics. Cette manifestation bénéficiait du soutien de la direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions par son Conseiller d'Etat Georges Godel. Les différents intervenants ont ainsi pu rappeler les règles à respecter en matière de marchés publics et ont chacun fait part de leur expérience pour éviter des procédures boiteuses. A noter que la séance était réalisée en traduction simultanée. Les échos des participants furent fort élogieux et il est probable que l'expérience sera reconduite lorsque les nouvelles autorités communales auront été nommées.



Provenance des participants

L'année 2010 s'est achevée par l'assemblée générale qui s'est déroulée à Forum Fribourg dans le cadre de la foire annuelle. Après les affaires courantes, rapidement menées par le Président, l'assemblée a écouté avec beaucoup d'attention, Madame Isabelle Chevalley, députée au Grand Conseil vaudois, Présidente d'écologie libérale, Chimiste et Dr ès sciences sur le thème « Besoins de la Suisse en énergie électrique : économiser ou construire de nouvelles centrales nucléaires ? » A l'issue de la présentation, qui fut particulièrement intéressante, un large débat a permis aux invités de comprendre les enjeux à venir et de faire part de leurs convictions et de leurs visions pour notre avenir. Grâce au généreux sponsoring des Banques Raiffeisen Fribourg Romand, les invités ont pu poursuivre les discussions autour d'un magnifique buffet d'înatoire.

## Association Fribourgeoise de Contrôle (AFCo)

### Assemblée générale

L'assemblée générale présidée par Me Jean-Claude Morisod est composée des délégués des associations membres selon une répartition paritaire fixée dans les statuts. Elle s'est tenue le 23 février 2010 au secrétariat à Givisiez.

Les décisions de l'assemblée ont été prises au cours de deux séances, dont l'une était l'assemblée constitutive. Les thèmes suivants ont été traités :

- ✓ Acceptation de sa soumission à la TVA
- ✓ Acceptation d'un mandat complémentaire pour la gestion des déchets
- ✓ Acceptation d'un mandat de contrôles pour la SUVA
- ✓ Approbation des comptes 2009
- ✓ Approbation du budget 2010
- ✓ Fixation des cotisations pour les années 2009, 2010 et suivantes
- ✓ Nomination de Fidusar SA comme organe de révision pour l'année 2010
- ✓ Ratification de l'engagement d'un troisième inspecteur

Le compte pertes et profits 2009 et le budget 2010 laissent tous deux apparaître un excédent de recettes, soit 3'000 francs pour le premier et 300 francs pour le second. Des bases financières saines, un inspectorat renforcé, des structures légères et efficaces permettent à l'assemblée de voir l'avenir avec sérénité.

### Bureau

Le bureau est l'organe d'exécution de l'assemblée. Il a siégé à trois reprises en 2010. A ce titre, par les statuts, de nombreuses tâches lui sont attribuées. Ici, seules celles qui l'ont le plus occupé sont relevées :

- ✓ Choisir et engager les inspecteurs
- ✓ Préparer et convoquer les assemblées ordinaires et extraordinaires
- ✓ Préparer les budgets
- ✓ Traiter les affaires courantes
- ✓ Veiller à l'exécution correcte des tâches déléguées par des tiers

Dans le cadre de l'exécution de ses tâches, le bureau a pris aussi quelques décisions dont les plus notables sont :

- ✓ Engagement d'une inspectrice à 50% dans le but de palier un droit à la retraite
- ✓ Provisionnement d'un montant 5'000 francs au budget pour frais juridiques
- ✓ Renonciation à contracter une assurance de protection juridique

### Secrétariat

Il n'y a pas eu de tâches particulières pour le secrétariat au cours de l'année écoulée. La gestion administrative et financière de l'association, le suivi des inspecteurs, le traitement des affaires courantes, la transmission des rapports ont été les principales activités.

## Inspectorat

L'inspectorat de la commission est composé de trois inspecteurs, MM. Jean-Marie Guinnard, Raoul Fucci et Fritz Nobel. Une quatrième personne, Mme Marianne Hegg a été engagée à 50 % en septembre 2010 dans le but de remplacer M. Jean-Marie Guinnard qui a fait valoir son droit à la retraite.

Ils sont secondés par le personnel du secrétariat plus particulièrement pour ce qui est de la transmission des rapports.

La principale mission des inspecteurs est d'effectuer des contrôles sur les chantiers ou dans les ateliers. En 2010, les inspecteurs ont effectués 1'473 contrôles. Leur répartition par types, ainsi que la comparaison entre les objectifs et la réalisation de ceux-ci en termes de contrôles, font l'objet du tableau ci-dessous.

Types de contrôles	Nb prévus	Nb effectués	Différence
Travail au noir (TN)	240	240	0
Travail détaché (LDét)	220	167	-53
Conditions de travail (CN/CCT)	120	175	55
Sécurité sur chantier	150	154	4
Environnement, élimination des déchets	550	567	17
Environnement, complémentaire	200	170	-30
<b>Total</b>	<b>1'480</b>	<b>1'473</b>	<b>-7</b>

Globalement, l'objectif fixé quant au nombre de contrôles à réaliser a été atteint. Malheureusement, il n'a pas été possible d'atteindre le nombre de contrôles planifiés au niveau du travail détaché ; par contre, le taux minimum de contrôles des annonces de travail détaché, fixé à 25%, a été respecté puisqu'il atteint 26%. Même si ce type de vérification est prioritaire, sa planification n'est pas facile, car le nombre des annonces est irrégulier. Ce manque a été compensé par des visites supplémentaires dans le cadre de la vérification des conditions de travail.

L'ensemble des activités des inspecteurs ainsi que leurs constats font l'objet, dans un rapport annuel publié par l'AFCO, de graphiques très instructifs sur l'évolution du :

- ✓ Nombre d'annonces d'entreprises étrangères pour travailler en Suisse (LDét)
- ✓ Nombre de contrôles par types
- ✓ Taux de contrôles des annonces d'entreprises étrangères (LDét)
- ✓ Taux de contrôles des employés
- ✓ Taux d'éléments corrects, par type, suite à l'audition des employés (TN)
- ✓ Taux d'éléments corrects, par type, suite à l'audition des employés (LDét)
- ✓ Taux d'éléments corrects, par type, suite à l'audition des employés (CN/CCT)

A noter que ce rapport contient d'autres informations intéressantes sur l'organisation, l'activité, les finances, les résultats et les perspectives de cette association. Sur simple demande à notre secrétariat, une copie de ce document sera transmise.

## Commission de gestion des déchets de la CCC (CCC-GD)

### Commission

La commission présidée par Aloïs Page agit dans le but d'une élimination correcte des déchets de chantier sur la base d'un arrêté du Conseil d'Etat. Dans ce cadre, ses principales activités ont été :

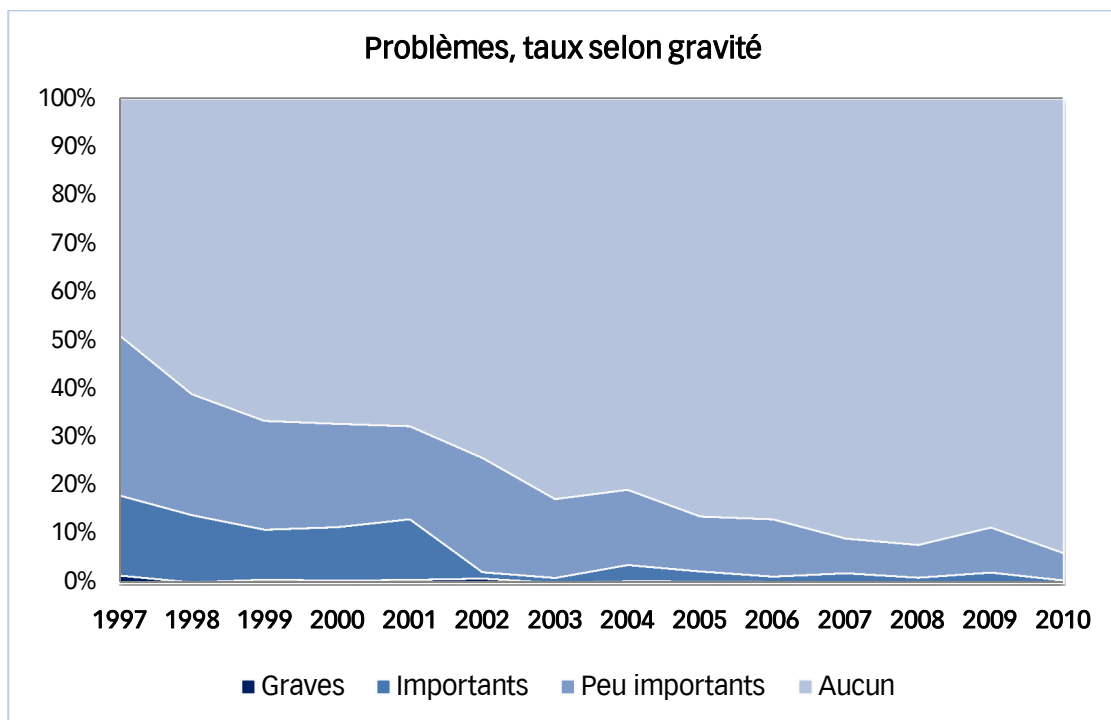
- ✓ Définition des objectifs des contrôles
- ✓ Réalisation d'une première analyse sur l'enquête des futurs contrôles à réaliser
- ✓ Suivi et la vérification du travail réalisé par les inspecteurs et le secrétariat

Lors des ses réunions, la commission a débattu sur plusieurs sujets qui font l'objet de décisions, dont les deux plus importantes ont été :

- ✓ Acceptation du prix proposé par l'AFCo pour les contrôles réalisés
- ✓ Redéfinition de l'application de l'analyse relative aux futurs contrôles

### Inspectorat

Le nombre de contrôles fixés pour l'année 2010 a été réalisé, même légèrement dépassé. Comme le démontre le tableau dans la partie relative à l'AFCo, 567 contrôles ont été réalisés soit 17 de plus que prévu. Pour ce qui est de l'enquête complémentaire relative aux futurs contrôles, 170 formulaires sur 200 ont été remplis. Les 30 manquants seront remplis avec d'autres objectifs au début de l'année 2011.



Les résultats des contrôles sont très bons. En 1995, au début des contrôles de l'élimination correcte des déchets de chantiers, seul 20% des chantiers contrôlés ne présentaient pas de problèmes. En 1997, année de l'introduction de statistiques plus détaillées incluant notamment la gravité des problèmes, la situation s'était déjà améliorée ; un chantier sur deux traitait ses déchets correctement. A la fin 2010, 94% des chantiers éliminaient leurs déchets correctement, ce qui représente le meilleur résultat jamais obtenu.

## Entente Paritaire Fribourgeoise du secteur principal de la construction (EPF)

La septième assemblée des délégués de l'Entente, présidée par Jean-Luc Schouwey, s'est tenue exceptionnellement en terre vaudoise. Elle a eu lieu le 24 septembre 2010 au Château de Salavaux. Mis à part une information sur l'organisation future des institutions paritaires, aucun sujet particulier n'a été traité. Dès lors, l'ordre du jour de cette séance a été très formel soit :

- ✓ Acceptation du budget 2011
- ✓ Approbation des comptes 2009
- ✓ Fixation des cotisations pour l'année 2011
- ✓ Nomination de l'organe de révision pour 2010
- ✓ Nominations statutaires
- ✓ Ratification du rapport annuel 2009

Financièrement, cette association se porte très bien. L'état de ses trois fonds présente une fortune globale s'élevant à un peu plus de 518'000 francs au 31.12.2009.

Il est décidé de changer d'organe de révision. La raison n'est évidemment pas celle de l'insatisfaction, d'ailleurs FIDUSAR SA est vivement remercié pour le sérieux et l'excellent travail accompli jusqu'à présent. Afin de donner une chance à un autre organe, un mandat est donc confié à la fiduciaire FIDAF Sàrl, à Fribourg.

Afin de respecter l'article 15 des statuts de "L'Entente" réglant la présidence de l'assemblée des délégués, celle-ci doit élire un nouveau Président. Compte tenu que celle-ci était assumée par un représentant de la délégation patronale, elle revient dès lors aux syndicats. M. Cédric Raemy est élu par acclamation à ce poste.

Le traditionnel prix du Fribourgfonds-Construction a été remis lors de l'apéritif. Ont été récompensés : Messieurs Rouiller Samuel, d'Autavaux ; Dovi Carlos, de Fribourg ; Ferreira Rocha Paolo Ricardo, de Marly et Noth Grégory, de Fribourg.

Après la séance, les membres de l'assemblée et les invités ont partagé un repas convivial et très apprécié. Ainsi ces assises annuelles étaient closes.

La huitième et dernière assemblée de l'Entente (assemblée de dissolution) s'est déroulée au secrétariat le 29 novembre 2010. Comme cela avait été annoncé lors de la précédente assemblée, une réunion supplémentaire devait avoir lieu pour mettre en conformité nos institutions paritaires avec les exigences de la commission paritaire d'application suisse et le Parifonds Suisse. Ceci passe par la dissolution de l'association de l'Entente qui a pris les décisions suivantes :

- ✓ Accepter le bouclage définitif de la comptabilité au 31.08.2010
- ✓ Approuver le rapport sur le bouclage de la comptabilité par l'organe de révision
- ✓ Dissoudre l'association de l'Entente paritaire professionnelle
- ✓ Transférer ses compétences aux nouvelles institutions paritaires

### **Commission Paritaire Professionnelle (CPP)**

Le contrôle de l'application des conditions des conventions collectives amène la CPP, présidée par Me Richard Waeber, à prendre des décisions fort diverses, telles que :

- ✓ Acceptation des horaires de travail
- ✓ Assujettissement de nouvelles entreprises à la convention
- ✓ Classement de dossiers
- ✓ Contrôles des conditions de travail dans les entreprises
- ✓ Mesures de contraintes en cas de non application de ces décisions
- ✓ Sanctions suite aux contrôles des conditions de travail
- ✓ Sanctions sur rapports de contrôles des inspecteurs de l'AFCo

La nouvelle politique des amendes (objectif : sanctionner à hauteur du préjudice constaté) commence à porter ses fruits. Plusieurs gros dossiers ont pu ainsi être réglés à satisfaction. Les employeurs ont payé à leurs employés les montants qui leur étaient dus. Pour ces cas, la sanction d'amende a été révisée à la baisse dès que les preuves de paiement ont été fournies.

Dans d'autres situations, la CPP n'a rien obtenu car ces entreprises ont été mises en faillite par divers créanciers. Ces circonstances sont extrêmement frustrantes car souvent de nombreuses heures de contrôles ont été consacrées pour établir la somme des préjudices envers les employés. Parfois, celle-ci atteint des montants supérieurs à 100'000 francs. De plus, constater que ces entreprises renaissent de leurs cendres est rageant et parfois décourageant. Mais comme il faut positiver, la satisfaction provient du fait que ces firmes sont affaiblies et qu'elles n'auront plus le même impact sur le marché. Ces nouvelles raisons sociales font aussi l'objet d'une surveillance attentive de la part de la CPP et, généralement, un contrôle des conditions de travail est rapidement planifié.

La délégation de la commission a siégé à 13 reprises en 2010 dans le but d'instruire les dossiers de manière à ce que la CPP puisse prendre des décisions sur ceux-ci.

### **Commission du Fribourgfonds (CFP)**

La commission du Fribourgfonds est présidée par Jean-Luc Schouwey. Les statuts lui confèrent le rôle d'organe d'exécution de l'assemblée de l'Entente. Dès lors, ses principales activités ont consistés lors de 7 séances à :

- ✓ Définir les structures des futures institutions paritaires
- ✓ Elaborer les documents de fonctionnement des futures institutions paritaires
- ✓ Gérer les trois fonds paritaires
- ✓ Préparer les assemblées des délégués
- ✓ Rédiger les statuts des futures institutions paritaires
- ✓ Régler les affaires courantes de l'Entente

Dans le cadre de ces compétences la CFP a:

- ✓ Alloué des montants aux associations selon le règlement
- ✓ Attribué des prestations financières à des personnes suivant des formations

## Mutations de l'Entente paritaire vers les nouvelles institutions

C'est le 29 novembre 2010 que les partenaires sociaux, les associations syndicales SYNA et UNIA et la Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs ont confirmé la mutation de l'Entente paritaire en deux nouvelles associations avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2010. Jusque là, l'Entente paritaire fribourgeoise du secteur principal de la construction (EPF) englobait l'ensemble des activités paritaires, soit la surveillance et le contrôle de l'application de la Convention Nationale du secteur principal de la construction en Suisse (CN) et la gestion des fonds paritaires (fonds de formation, fonds d'application et fonds du Fribourgfonds-Construction). Les deux organes d'exécution de cette association étaient la commission paritaire professionnelle et la commission du Fribourgfonds-Construction.

Suite aux changements survenus au niveau du Parifonds Suisse, dans le cadre de la mise en œuvre de la CN 2008-2010, la commission paritaire suisse d'application du secteur principal de la construction (CPPA) a imposé une modification de l'organisation des institutions paritaires. Elle voulait impérativement que l'application et la gestion de l'argent mis à disposition par le Parifonds Suisse, soient de la compétence d'une association appelée commission professionnelle paritaire complétée par une identification cantonale et que la partie propre aux fonds paritaires cantonaux soit gérée par une autre association.

La structure existante donnant entière satisfaction aux partenaires sociaux, ceux-ci souhaitent que les futures structures obtiennent l'aval de la CPPS tout en gardant un fonctionnement et une organisation similaires à ce qu'ils avaient connu jusqu'ici. Finalement, un consensus a été trouvé et deux nouvelles associations sont nées, soit l'association de la Commission Paritaire Professionnelle fribourgeoise du secteur principale de la construction (CPPF) et l'association du Fribourgfonds Construction (FFC)

La structure de l'association CPPF est composée des organes suivants :

- ✓ Assemblée
- ✓ Comité
- ✓ Bureau d'application
- ✓ Bureau d'exécution
- ✓ Secrétariat
- ✓ Organe de contrôle

La structure de l'association FFC est composée des organes suivants :

- ✓ Assemblée
- ✓ Comité
- ✓ Secrétariat
- ✓ Organe de contrôle

Pour obtenir un fonctionnement similaire à celui de l'ancienne "Entente", il fallait que les deux nouvelles associations soient intimement liées. Pour réaliser ce lien, il a été prévu dans les statuts que les membres du comité de chacune des deux associations soient les mêmes.

Une grande collaboration entre les partenaires sociaux a permis de réaliser cet important travail en moins d'une année. Il faut dire que dans le canton de Fribourg le partenariat social est excellent. Même si les représentants des associations patronales et ouvrières ne partagent pas toujours les mêmes visions, les discussions restent courtoises. Les représentants des différentes associations ont un grand respect envers les autres, ce qui favorise grandement le travail des différents organes de l'Entente et permet de trouver des consensus. De plus, la volonté d'aboutir de chaque partie permet de réaliser des projets importants en un temps minimum.

## **Association de la commission Professionnelle Paritaire Fribourgeoise (CPPF)**

### **Assemblée**

L'assemblée constitutive, présidée par Cédric Raemy, s'est tenue le 29 novembre 2010 au secrétariat à Givisiez. L'ordre du jour avait trait principalement à la création de cette nouvelle association :

- ✓ Approbation des statuts
- ✓ Nominations statutaires
- ✓ Ratification du règlement de fonctionnement
- ✓ Acceptation du budget 2011
- ✓ Reprise de compétences cédées par l'ancienne "Entente"

L'association a accepté de reprendre de l'association de l'Entente Paritaire Fribourgeoise, avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2010, le traitement des tâches et des dossiers relatifs aux fonds de formation et aux fonds d'application, à l'application de la CN du secteur principal de la construction et de la CCT locale.

Les dossiers liés à l'application de la CN et de la CCT seront traités par le bureau d'application ainsi que par le bureau d'exécution, sur délégation du comité, dans la mesure des compétences que leur confère le règlement de fonctionnement. Tous les autres dossiers seront traités par le comité.

Par traitement des dossiers, on entend que les actions et les tâches commencées sont poursuivies. Si nécessaire, de nouvelles démarches seront entreprises afin de parvenir à la clôture du dossier.

Lors des nominations statutaires, les membres ont désigné Cédric Raemy (SYNA), Président de l'association et Jean-Luc Schouwey (FFE), Vice-président. Les deux autres postes du comité seront occupés par Jacques Davet (FFE) et Armand Jaquier (UNIA). Les membres suppléants au comité sont Bernard Ropraz (FFE), Antonio Soares (UNIA), Giuseppe di Mauro (SYNA).

La bénéficiaire de la convention de secrétariat sera la FFE et le secrétaire responsable est René Schouwey. L'organe de contrôle pour l'année 2010 sera FIDAF Sàrl.

### **Comité**

Le comité a formellement approuvé le règlement de fonctionnement avant que l'assemblée ne le ratifie. Il a toutes les compétences pour gérer les fonds d'application et de formation, surveiller l'application de la CN et la CCT locale, prendre les décisions que lui confèrent les règlements et les conventions en vigueur, créer des organes pour le décharger d'une partie de ses tâches.

### **Bureau d'application**

Le bureau d'application est l'un des organes créé par le comité. Il aura pour mission d'effectuer les tâches relatives au contrôle de l'application de la CN et de la CCT. Sa composition, ses tâches et compétences seront pratiquement les mêmes que celle de la commission paritaire de l'ancienne Entente. Cet organe n'a pas siégé sous cette appellation au cours de l'année 2010.

### **Bureau d'exécution**

Le bureau d'exécution a les mêmes tâches que l'ancienne délégation de la commission avec quelques compétences supplémentaires, notamment dans la prise de sanctions. Le travail principal de ce bureau est l'analyse des dossiers afin d'établir des propositions de décisions à l'attention du bureau d'application. Cet organe n'a pas siégé sous cette appellation au cours de l'année 2010.



## **Association du Fribourfonds-Construction (FFC)**

### **Assemblée**

L'assemblée constitutive, présidée par Cédric Raemy, s'est tenue le 29 novembre 2010. Elle a eu lieu au secrétariat à Givisiez. L'ordre du jour avait trait principalement à la création de cette nouvelle association soit :

- ✓ Approbation des statuts
- ✓ Nominations statutaires
- ✓ Ratification du règlement de fonctionnement
- ✓ Acceptation du budget 2011
- ✓ Reprise de compétences cédées par l'ancienne "Entente"

L'association du Fribourfonds-Construction a accepté de reprendre de l'association de l'Entente paritaire fribourgeoise, avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2010, le traitement des tâches et des dossiers relatifs soit:

- ✓ Demande de prestations au Fribourfonds-Construction
- ✓ Facturation des cotisations du Fribourfonds-Construction
- ✓ Approbation du procès-verbal de l'assemblée de dissolution de l'Entente paritaire

Le Président de l'association, le Vice-président, les autres membres du comité ainsi que les membres suppléants au comité, la bénéficiaire de la convention de secrétariat, le secrétaire responsable ainsi que l'organe de contrôle pour l'année 2010 sont les mêmes que dans l'association de la CPPF.

Le budget présente un excédent de recettes de 125'000 francs.

L'ancien règlement de prestations a été entièrement repris dans le nouveau. Cependant celui-ci nécessitera encore quelques adaptations. Le comité a la compétence pour l'approuver. Il sera ratifié ultérieurement par l'assemblée.

### **Comité**

Le comité a formellement approuvé le règlement de fonctionnement avant que l'assemblée ne le ratifie. Le comité aura notamment pour compétence la gestion du Fribourfonds-Construction. Son rôle sera le même que celui de la commission du Fribourfonds de l'ancienne Entente.

## Le mot du Directeur



J.-D. Wicht

Un nouveau rapport annuel est sous toit. Vous l'avez découvert totalement retravaillé avec une nouvelle ligne graphique développée en 2010. En couverture, vous avez également perçu notre nouveau logo qui fut inauguré lors de l'assemblée des membres, le 16 décembre 2010 à Garmiswil.

Rajeunir une image n'est pas aussi simple que l'on veut bien le croire. C'est une aventure faite de hauts et de bas, de périodes de doutes, de décisions parfois difficiles à prendre car, en arrière plan, il subsiste toujours la question essentielle : qu'en dira-t-on ? Je crois pouvoir affirmer que l'objectif est atteint, malgré quelques réticences sur le plan interne parfaitement compréhensibles. Aujourd'hui, les collaborateurs de la FFE, et j'espère aussi les membres, s'identifient à cette nouvelle image jeune et dynamique. De nombreux messages sympathiques ont été adressés à la Fédération pour saluer cet important changement et la qualité du nouveau logo.

L'image d'une association est une chose, mais le plus important pour ses membres est la qualité des prestations déployées tout au long de l'année. Le personnel de la Fédération met tout en œuvre pour répondre avec rapidité et efficacité aux diverses sollicitations des entrepreneurs fribourgeois, en français comme en allemand. Chaque année, les enquêtes menées auprès de nos membres montrent un taux de satisfaction élevé. Un grand merci pour ce témoignage de confiance qui nous permet de tracer la ligne à suivre. De plus, lors de l'assemblée générale extraordinaire du mois de décembre, vous avez accepté une augmentation importante des cotisations afin de maintenir, à l'avenir, la gratuité des cours interentreprises.

Votre décision doit être saluée. Elle montre à l'évidence l'attachement des membres de la Fédération à mettre tout en œuvre pour une formation de qualité. Dans ce domaine notre association doit rapidement trouver une solution d'avenir pour la formation continue des machinistes et des grutiers. Notre centre de Chiemi est devenu trop petit en l'espace de deux ans, notamment en raison de la modification de l'exploitation de la gravière, mais aussi en raison du succès de nos cours. Nous nous sentons également à l'étroit dans notre halle des maçons. Des idées sont en cours pour centraliser la formation sur un seul site mais éventuellement sur un plus long terme réunir toutes les activités de la Fédération à un même endroit.

### **Avoir des projets pour l'avenir, c'est le moyen le plus efficace pour combattre la routine !**

Et pour combattre la routine, il est nécessaire de compter sur des collaborateurs motivés qui s'identifient à la marque FFE. Je peux affirmer que c'est le cas et je formule le vœu qu'il en soit encore longtemps ainsi. Un grand merci à l'ensemble des collaborateurs de la Fédération pour l'immense travail déployé tout au long de l'année 2010. Sans eux, notre association n'aurait pas l'image positive qu'elle dégage envers nos partenaires.

J'adresse un merci particulier aux membres de la FFE, au comité et à notre Président, Jean-Luc Schouwey, pour la confiance qu'ils témoignent au soussigné ainsi qu'à mes fidèles collaborateurs. C'est avec confiance et détermination que nous prenons le pari de répondre encore et toujours avec efficacité aux défis qui nous attendent.

Le Directeur  
Jean-Daniel Wicht

## Das Wort des Direktors



J.-D. Wicht

Ein neuer Jahresrapport ist unter Dach und Fach. Wie Sie feststellen konnten, wurde er vollständig überarbeitet und trägt eine neue grafische Darstellung, die 2010 entwickelt wurde. Auf der Titelseite lernten Sie auch unser neues Logo kennen, das an der Mitgliederversammlung vom 16. Dezember 2010 in Garmiswil eingeweiht wurde.

Eine Verjüngung ist gar nicht so einfach, wie man glauben könnte. Vielmehr ist es ein Abenteuer mit Höhen und Tiefen. Manchmal kommen Zweifel auf, manchmal müssen schwierige Entscheide gefällt werden, denn im Hintergrund stellt sich ständig die Kernfrage: Was wird man davon halten? Ich glaube behaupten zu dürfen, dass das Ziel erreicht wurde.

Trotz einer gewissen internen Unschlüssigkeit, die durchaus verständlich ist, identifizieren sich heute die FBV-Mitarbeiter und – so hoffe ich – die Mitglieder mit diesem neuen und dynamischen Image. Der Verband erhielt zahlreiche nette Botschaften, in denen diese wichtige Änderung und die Qualität des neuen Logos begrüsst wurden.

Das Image eines Verbandes ist gut und schön, aber das wichtigste für seine Mitglieder ist die Qualität der übers ganze Jahr hinweg erbrachten Leistungen. Das Verbandspersonal setzt alle Hebel in Bewegung, um rasch und effizient auf die verschiedenen Anliegen der Freiburgischen Baumeister einzugehen, sei dies in Französisch oder in Deutsch. Gemäss den jährlich bei unseren Mitgliedern durchgeführten Umfragen ist die Zufriedenheitsrate hoch. Ein grosses Dankeschön für diesen Vertrauensbeweis, mit dem wir die künftige Richtung einschlagen können. Ausserdem haben Sie an der ausserordentlichen Generalversammlung vom Dezember einer wesentlichen Beitragserhöhung zugestimmt, damit die überbetrieblichen Kurse auch weiterhin kostenlos angeboten werden können.

Ihre Entscheidung ist begrüssenswert. Sie zeigt, dass es den Verbandsmitgliedern wichtig ist, alles daran zu setzen, um eine qualitativ hochstehende Ausbildung zu gewährleisten. In diesem Bereich muss unser Verband rasch eine Zukunftslösung für die Weiterbildung der Maschinisten und Kranführer finden. Innert zwei Jahren ist unser Zentrum in Chiemi zu klein geworden, namentlich durch den veränderten Betrieb der Kiesgrube, aber auch wegen des Erfolgs unserer Kurse. Auch in unserer Maurerhalle arbeiten wir auf einem zu engen Raum. Es gibt Ideen, die Ausbildung an einem einzigen Standort zu zentralisieren und längerfristig alle Verbandstätigkeiten an einem einzigen Ort zu vereinen.

### **Mit Zukunftsprojekten ist die Routine am effizientesten zu bekämpfen!**

Um die Routine bekämpfen zu können, muss man auf motivierte Mitarbeiter zählen können, die sich mit dem FBV identifizieren. Ich kann beteuern, dass dies der Fall ist, und hoffe, dass dies noch lange so bleiben wird. Allen Verbandsmitarbeitern danke ich für die grossartige Arbeit, die 2010 geleistet wurde. Ohne sie hätte unser Verband nicht das positive Image, dessen er sich unseren Partnern gegenüber erfreut.

Besonders danke ich den FBV-Mitgliedern, dem Vorstand und unserem Präsidenten Jean-Luc Schouwey für das Vertrauen, das sie dem Unterzeichnenden entgegenbringen sowie meinen treuen Mitarbeitern. Zuversichtlich und entschlossen gehen wir die Wette ein, die kommenden Herausforderungen weiterhin effizient anzunehmen.

Der Direktor

Jean-Daniel Wicht

## Annexes au rapport annuel

Liste des membres du comité de la FFE

Liste des membres de la FFE

Liste des membres honoraires de la FFE

Liste des membres vétérans de la FFE

## LISTE DES MEMBRES DU COMITE DE LA FFE

	<i>Nom</i>	<i>Prénom</i>	<i>Début activité</i>	<i>Tél. professionnel</i>	<i>Fonction</i>	<i>Entreprise</i>
1	<b>Berchier</b>	François	<b>1993</b>	+41 (26) 662 47 47	Comité	Berchier Charly SA
2	<b>Brodard</b>	Nicolas	<b>1999</b>	+41 (26) 426 52 22	Bureau	Routes Modernes SA
3	<b>Butty</b>	Claude	<b>2001</b>	+41 (21) 909 58 13	Comité	Butty René & Fils SA
4	<b>Davet</b>	Jacques	<b>1999</b>	+41 (26) 675 36 33	Bureau	Grisoni-Zaugg Domdidier
5	<b>Emonet</b>	Frédéric	<b>1996</b>	+41 (21) 947 41 74	Comité	Emonet Raymond SA
6	<b>Gross</b>	Frédéric	<b>2000</b>	+41 (26) 913 12 55	Comité	Grisoni-Zaugg SA
7	<b>Gurtner</b>	Patrice	<b>2008</b>	+41 (26) 928 11 15	Comité	Gurtner Frères Albeuve SA
8	<b>Meyer</b>	Manfred	<b>1996</b>	+41 (26) 672 32 00	Comité	GM Bau Gugger + Meyer AG
9	<b>Papaux</b>	Patrick	<b>1994</b>	+41 (26) 411 16 79	Bureau	Patrick Papaux SA
10	<b>Raemy</b>	Franz	<b>2000</b>	+41 (26) 419 12 47	Comité	Raemy Hoch- und Tiefbau AG
11	<b>Rappo</b>	Urs	<b>1996</b>	+41 (26) 494 50 20	Comité	Rappo Hoch- und Tiefbau AG
12	<b>Ropraz</b>	Bernard	<b>1995</b>	+41 (26) 651 91 91	Comité	Ropraz SA
13	<b>Schouwey</b>	Jean-Luc	<b>2005</b>	+41 (26) 919 72 72	Président	JPF Construction SA
14	<b>Surchat</b>	Georges	<b>1992</b>	+41 (21) 948 30 90	Comité	A. Surchat & Fils SA
15	<b>Zampa</b>	Michel	<b>2002</b>	+41 (26) 673 15 63	Comité	Michel Zampa SA
16	<b>Zosso</b>	Hugo	<b>2003</b>	+41 (31) 747 00 17	Bureau	Wirz AG Bauunternehmung

## LISTE DES MEMBRES DE LA FFE

<i>Raison sociale</i>	<i>Numéro postal et localité</i>	<i>Téléphone</i>	<i>Téléfax</i>
1 A. Antiglio SA	1709 Fribourg	+41 (26) 426 51 11	+41 (26) 426 51 99
2 A. Surchat & Fils SA	1618 Châtel-st-Denis	+41 (21) 948 30 90	+41 (21) 948 30 99
3 André Repond SA	1637 Charmey	+41 (26) 927 55 55	+41 (26) 927 55 50
4 Antonietti Kerzers AG	3210 Kerzers	+41 (31) 755 58 38	+41 (31) 755 67 00
5 Arsa Constructions SA	1630 Bulle	+41 (26) 927 55 55	+41 (26) 927 55 50
6 Berchier Charly SA	1482 Cugy	+41 (26) 662 47 47	+41 (26) 660 62 69
7 Bernard Jaquet SA	1772 Grolley	+41 (26) 475 34 00	+41 (26) 475 38 31
8 Bernasconi Romandie SA	1786 Sugiez	+41 (26) 677 27 27	+41 (26) 677 13 21
9 Bossel François	1624 Grattavache	+41 (26) 918 58 83	+41 (26) 918 58 86
10 Brodard G. & Fils SA	1634 La Roche	+41 (26) 413 92 20	+41 (26) 413 92 29
11 Buchmann Joseph SA	1724 Praroman-Le Mouret	+41 (26) 413 14 01	+41 (26) 413 27 02
12 Bura AG	3280 Murten	+41 (26) 672 96 66	+41 (26) 672 96 60
13 Butty René & Fils SA	1670 Ursy	+41 (21) 909 58 13	+41 (21) 909 61 84
14 Carlux CVI Sàrl	1510 Moudon	+41 (21) 905 09 90	+41 (21) 905 09 91
15 Cewag AG	3186 Düdingen	+41 (26) 492 94 50	+41 (26) 492 94 55
16 CLERC Bau AG	3186 Düdingen	+41 (26) 492 54 54	+41 (26) 492 54 59
17 Cobaeris Constructions Sàrl	1723 Marly	+41 (26) 436 28 73	+41 (26) 436 30 42
18 Colas SA	1566 St-Aubin	+41 (26) 460 80 40	+41 (26) 460 80 49
19 Construction Frédéric Demierre Sàrl	1694 Chavannes-Sous-Orsonnens	+41 (26) 653 24 75	+41 (26) 653 24 75
20 Constructions A. Oberson SA	1625 Sâles	+41 (26) 917 86 22	+41 (26) 917 86 17
21 Constructions associés SA	1740 Neyruz	+41 (26) 477 90 44	+41 (26) 477 90 46
22 Conus Construction SA	1674 Vuarmarens	+41 (21) 909 59 13	+41 (21) 909 61 82
23 Coquoze Constructions SA	1615 Bossonnens	+41 (21) 947 49 78	+41 (21) 947 50 16
24 Costrava AG Hoch + Tiefbau	3175 Flamatt	+41 (31) 741 00 92	+41 (31) 741 25 77
25 Curty Denis SA	1528 Surpierre	+41 (26) 668 96 68	+41 (26) 668 96 67
26 Da Costa Sàrl	1699 Porsel	+41 (21) 907 12 96	+41 (21) 907 12 96
27 Dousse Constructions SA	1723 Marly	+41 (26) 436 12 43	+41 (26) 436 38 22
28 Droz SA	1786 Sugiez	+41 (26) 673 11 36	+41 (26) 673 24 39
29 Dubois Michel SA	1635 La Tour-de-Trême	+41 (26) 916 16 66	+41 (26) 916 16 69
30 E. Corpataux & Fils SA	1670 Ursy	+41 (21) 909 50 52	+41 (21) 909 61 92
31 Eichenberger SA Construction	1786 Sugiez	+41 (26) 673 14 66	+41 (26) 673 23 15
32 Emonet Raymond SA	1617 Tatroz	+41 (21) 947 41 74	+41 (21) 947 41 36
33 Estavayer Routes SA	1470 Estavayer-le-Lac	+41 (26) 668 12 71	+41 (26) 668 25 19
34 ETSA Etanchéité SA	1752 Villars-sur-Glâne	+41 (26) 402 81 21	+41 (26) 401 00 58
35 Etter Pavage-Pflästerungen	1720 Corminboeuf	+41 (79) 413 50 90	+41 (26) 475 13 13
36 F. GUGGER AG	3280 Murten	+41 (26) 672 92 00	+41 (26) 672 92 01
37 François Ruffieux & Fils SA	1654 Cerniat	+41 (26) 927 18 89	+41 (26) 927 18 89
38 Friedli & Caprani AG	3184 Wünnewil	+41 (31) 996 78 78	+41 (31) 996 78 79
39 Frossard Construction Sàrl	1626 Romanens	+41 (26) 917 81 89	+41 (26) 917 01 81
40 Frutiger SA	1709 Fribourg	+41 (26) 424 40 21	+41 (26) 425 83 39
41 G. Dentan - Siffert SA	1762 Givisiez	+41 (26) 460 82 00	+ 41(26) 460 82 05

<i>Raison sociale</i>	<i>Numéro postal et localité</i>	<i>Téléphone</i>	<i>Téléfax</i>
42	<b>G. Zay Construction Sàrl</b>	1782 Cormagens	+41 (79) 257 32 22 +41 (26) 496 43 86
43	<b>Gebr. Jetzer HT/AG Fräschels</b>	3253 Schnottwil	+41 (32) 351 24 88 +41 (32) 351 44 52
44	<b>Geneux Dancet SA</b>	1707 Fribourg	+41 (26) 484 82 00 +41 (26) 484 82 05
45	<b>GM Bau Gugger + Meyer AG</b>	3280 Murten	+41 (26) 672 32 00 +41 (26) 672 32 01
46	<b>Gobet génie civil SA</b>	1687 Estévenens	+41 (26) 652 20 27 +41 (26) 652 47 28
47	<b>Grisoni-Zaugg Domdidier</b>	1564 Domdidier	+41 (26) 675 36 33 +41 (26) 675 29 84
48	<b>Grisoni-Zaugg SA</b>	1630 Bulle 2	+41 (26) 913 12 55 +41 (26) 912 74 54
49	<b>Gurtner Frères Albeuve SA</b>	1669 Albeuve	+41 (26) 928 11 15 +41 (26) 928 10 80
50	<b>Hans Hofmann</b>	3216 Ried - Kerzers	+41 (31) 755 52 77 +41 (31) 755 81 33
51	<b>HG COMMERCIALE</b>	1752 Villars-sur-Glâne	+41 (26) 460 81 60 +41 (26) 460 81 69
52	<b>Implenia Construction SA - Infra</b>	1705 Fribourg	+41 (26) 425 80 20 +41 (26) 425 80 39
53	<b>J. Deschenaux SA</b>	1670 Ursy	+41 (21) 909 10 40 +41 (21) 909 10 41
54	<b>J. Schaller AG</b>	3212 Gurmels	+41 (26) 674 22 48 +41 (26) 674 30 48
55	<b>Jean Monféryni SA</b>	1630 Bulle	+41 (26) 912 82 68 +41 (26) 912 82 63
56	<b>Jean Weibel SA</b>	1484 Granges-de-Vesin	+41 (26) 665 92 92 +41 (26) 665 92 93
57	<b>Jean-Daniel Mueller SA</b>	1796 Courgevoux	+41 (26) 670 42 52 +41 (26) 670 20 67
58	<b>Jean-François Maillard</b>	1618 Châtel-st-Denis	+41 (21) 948 84 07 +41 (21) 948 77 42
59	<b>Jo Construction SA</b>	1673 Rue	+41 (21) 909 60 88 +41 (21) 909 60 92
60	<b>JPF Construction SA</b>	1630 Bulle 1	+41 (26) 919 72 72 +41 (26) 919 72 99
61	<b>Lambelet &amp; Bugnon SA</b>	1744 Chénens	+41 (26) 470 22 52 +41 (26) 470 22 53
62	<b>Laner SA</b>	1752 Villars-sur-Glâne	+41 (26) 401 12 92 +41 (26) 401 04 13
63	<b>Leva Corbières SA</b>	1647 Corbières	+41 (26) 915 15 45 +41 (26) 915 14 06
64	<b>Losinger Construction SA</b>	1700 Fribourg	+41 (58) 456 71 13 +41 (58) 456 71 11
65	<b>Mauron Stéphane SA</b>	1470 Estavayer-le-Lac	+41 (26) 663 99 99 +41 (26) 663 99 90
66	<b>Michel Pascal</b>	1541 Bussy	+41 (26) 663 32 20 +41 (26) 663 32 38
67	<b>Michel Zampa SA</b>	1787 Môtier/Vully	+41 (26) 673 15 63 +41 (26) 673 23 77
68	<b>Morandi SA</b>	1785 Cressier	+41 (26) 674 16 20 +41 (26) 674 16 20
69	<b>Neustrag AG</b>	3178 Bösingen	+41 (31) 740 70 10 +41 (31) 740 70 90
70	<b>O. &amp; D. Giacomotti SA</b>	1470 Estavayer-le-Lac	+41 (26) 663 14 05 +41 (26) 663 56 56
71	<b>Offner Bauunternehmung AG</b>	3280 Murten	+41 (26) 670 24 86 +41 (26) 670 40 66
72	<b>P. Corpataux &amp; Fils SA</b>	1753 Matran	+41 (26) 402 22 51 +41 (26) 401 00 68
73	<b>P. Stöckli AG</b>	3150 Schwarzenburg	+41 (31) 731 00 34 +41 (31) 731 27 62
74	<b>P.-M. Gagnaux</b>	1482 Cugy	+41 (26) 660 67 39 +41 (26) 660 67 39
75	<b>Patrick Papaux SA</b>	1695 Villarsel-le-Gibloux	+41 (26) 411 16 79 +41 (26) 411 35 56
76	<b>Perler AG</b>	3184 Wünnewil	+41 (26) 497 55 00 +41 (26) 497 55 01
77	<b>Piantino Constructions SA</b>	1701 Fribourg	+41 (26) 347 44 22 +41 (26) 347 44 20
78	<b>Pierre Sciboz &amp; Cie SA</b>	1733 Treyvaux	+41 (26) 413 14 46 +41 (26) 413 15 48
79	<b>Pittet Frères Maçonnerie SA</b>	1678 Siviriez	+41 (26) 656 13 93 +41 (26) 656 10 38
80	<b>Pittet-Chatelan SA</b>	1618 Châtel-st-Denis	+41 (21) 948 80 77 +41 (21) 948 07 47
81	<b>Pompes SA</b>	1680 Romont	+41 (26) 652 19 63 +41 (26) 652 31 89
82	<b>Prodo SA</b>	1564 Domdidier	+41 (26) 676 92 00 +41 (26) 676 92 09
83	<b>Progin Constructions SA</b>	1530 Payerne	+41 (26) 660 09 05 +41 (26) 660 09 06
84	<b>R. Grand &amp; fils SA</b>	1630 Bulle	+41 (26) 919 60 20 +41 (26) 919 60 29
85	<b>Raemy Hoch- und Tiefbau AG</b>	1716 Oberschrot / Plaffeien	+41 (26) 419 12 47 +41 (26) 419 32 47
86	<b>Raemy Hugo &amp; Sohn AG</b>	1716 Plaffeien	+41 (26) 419 17 69 +41 (26) 419 37 69
87	<b>Rappo Hoch- und Tiefbau AG</b>	1715 Alterswil	+41 (26) 494 50 20 +41 (26) 494 50 21
88	<b>RiBi Bau GmbH</b>	1737 Plasselb	+41 (79) 359 57 75 plus de fax
89	<b>Roggo Bauunternehmung AG</b>	3186 Düringen	+41 (26) 492 98 98 +41 (26) 492 98 99

<i>Raison sociale</i>	<i>Numéro postal et localité</i>	<i>Téléphone</i>	<i>Téléfax</i>
90 <b>Ropraz SA</b>	1680 Romont	+41 (26) 651 91 91	+41 (26) 651 91 90
91 <b>Routes Modernes SA</b>	1700 Fribourg	+41 (26) 426 52 22	+41 (26) 426 51 99
92 <b>Rüfenacht Génie Civil SA</b>	1701 Fribourg	+41 (26) 484 80 00	+41 (26) 484 80 09
93 <b>Savary Louis &amp; Fils SA</b>	1623 Semsales	+41 (26) 918 55 22	+41 (26) 918 55 62
94 <b>Scaiola Frères SA</b>	1690 Villaz-St-Pierre	+41 (26) 653 12 02	+41 (26) 653 24 34
95 <b>Schafer Alfons</b>	1716 Plaffeien	+41 (26) 419 22 58	+41 (26) 419 22 58
96 <b>Schmutz Paul AG</b>	3182 Ueberstorf	+41 (31) 741 00 56	+41 (31) 741 26 65
97 <b>Steinbrüche Tätüren GmbH</b>	1737 Plasselb	+41 (26) 419 13 61	+41 (26) 426 51 99
98 <b>S-Tunnel SA</b>	1680 Romont	+41 (26) 652 19 63	+41 (26) 652 31 89
99 <b>Sulmoni SA</b>	1680 Romont	+41 (26) 651 96 10	+41 (26) 651 96 15
100 <b>Tacchini SA</b>	1709 Fribourg	+41 (26) 425 83 33	+41 (26) 425 83 39
101 <b>Tomasini A. SA</b>	1630 Bulle	+41 (26) 912 77 89	+41 (26) 912 59 14
102 <b>Tomasini Ch. SA</b>	1636 Broc	+41 (26) 912 82 68	+41 (26) 912 82 63
103 <b>Vigier Béton Romandie SA</b>	1734 Tinterin	+41(26) 418 12 88	+41 (26) 418 10 94
104 <b>Wirz AG Bauunternehmung</b>	3178 Bösinggen	+41 (31) 747 00 17	+41 (31) 747 00 20
105 <b>Wyssmann Bau AG</b>	3175 Flamatt	+41 (31) 741 34 14	+41 (31) 741 34 27
106 <b>Zimmermann Bauunternehmung AG</b>	3019 Bern - Oberbottigen	+41 (31) 926 14 14	+41 (31) 926 10 63
107 <b>Zmoos SA</b>	1700 Fribourg	+41 (0) 840 103 103	+41 (0) 840 103 104
108 <b>ZUMWALD Bauunternehmung AG</b>	3185 Schmittlen	+41 (26) 496 00 40	+41 (26) 496 00 41



## ***LISTE DES MEMBRES HONORAIRES DE LA FFE***

<b><i>Nom</i></b>	<b><i>Prénom</i></b>	<b><i>Lieu</i></b>	<b><i>Nommé membre honoraire en</i></b>
<b>Antonietti</b>	Kurt	KERZERS	<b>1992</b>
<b>Buchmann</b>	Joseph	LE MOURET	<b>1999</b>
<b>Emonet</b>	Paul	TATROZ	<b>1992</b>
<b>Pasquier</b>	Luc	LE PAQUIER	<b>2006</b>
<b>Schouwey</b>	Marcel	FRIBOURG	<b>1994</b>
<b>Schuwey</b>	Norbert	DUEDINGEN	<b>1984</b>
<b>Trezzini</b>	Albert	BULLE	<b>1997</b>

## **LISTE DES MEMBRES VETERANS DE LA FFE**

<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>	<b>Lieu</b>	<b>Nommé membre vétéran en</b>
<b>Berchier</b>	Charly	CUGY	<b>1994</b>
<b>Bula</b>	André	BOURGUILLON	<b>2010</b>
<b>Butty</b>	René	URSY	<b>1997</b>
<b>Droz</b>	Michel	SUGIEZ	<b>2009</b>
<b>Droz</b>	Serge	SUGIEZ	<b>2009</b>
<b>Ducrest</b>	Michel	ROSSENS	<b>2010</b>
<b>Fontaine</b>	Ernest	FETIGNY	<b>2006</b>
<b>Gillon</b>	Georges	GRANGES-PACCOT	<b>2001</b>
<b>Gobet</b>	Arnold	SCHMITTEN	<b>1992</b>
<b>Magnin</b>	Francis	LA TOUR-DE-TREME	<b>2001</b>
<b>Mantel</b>	Jean	BELFAUX	<b>2009</b>
<b>Michaud</b>	Jean-Marc	FRIBOURG	<b>2009</b>
<b>Pasquier</b>	Roger	LE PAQUIER	<b>1994</b>
<b>Pasquier</b>	Jean-Marie	BROC	<b>1996</b>
<b>Philipona</b>	André	VUIPPENS	<b>2010</b>
<b>Rappo</b>	Viktor	ST-ANTONI	<b>1994</b>
<b>Rappo</b>	Josef	ALTERSWIL	<b>1995</b>
<b>Risse</b>	Arthur	HAUTEVILLE	<b>1992</b>
<b>Rossier</b>	Michel	NEYRUZ	<b>2003</b>
<b>Schouwey</b>	Raymond	MISERY	<b>1990</b>
<b>Sciboz</b>	Pierre	TREYVAUX	<b>2010</b>
<b>Tomasini</b>	Alexandre	BULLE	<b>1994</b>
<b>Zumwald</b>	Otto	SCHMITTEN	<b>2010</b>





**FFE/FBV**  
Route André Piller 29  
1762 Givisiez  
Tél. 026 460 80 20  
Fax 026 460 80 25  
[www.ffe-fbv.ch](http://www.ffe-fbv.ch)  
[secretariat@ffe-fbv.ch](mailto:secretariat@ffe-fbv.ch)